

# Palestine

# Solidarité

65

juillet 2018 | 3 €

## Dans ce numéro

- 2 TRUMP, l'Iran et Israël**
- 4 LE PROGRAMME NUCLÉAIRE IRANIEN du Shah à Rohani**
- 5 AVEC L'EXTENSION DU TRAMWAY DE JÉRUSALEM, des entreprises françaises à nouveau compromises**
- 9 LA PLATEFORME PALESTINE, 25 ans d'engagement**
- 11 RÉFUGIÉS : vigilance sur les chronologies trompeuses !**
- 12 AVEC LES « MARCHES DU RETOUR » c'est la Palestine qui revient**
- 14 TRUMP-NETANYAHOU, une conjonction stratégique**
- 15 MASSACRES DE GAZA... réactions internationales**
- 17 NAKBA-GAZA-BDS, forte mobilisation à Clermont-Ferrand**
- 18 LA FLOTTILLE DE LA LIBERTÉ empêchée d'accoster à Paris**
- 19 LA ROCHELLE ACCUEILLE AL AWDA au cœur de la ville**
- 20 UNE EXPÉRIENCE à connaître**
- 23 #JUSTICE4 PALESTINE, concert au Cabaret Sauvage...**
- 24 FOOT : BEAU CONTRE-PIED face à l'arrogance et la provocation israélienne**
- 25 CANNES 2018 : la Palestine fait son cinéma**
- 26 CINÉMA : les Palestiniennes relèvent le défi**

## Face aux crimes contre l'humanité, l'exigence de la clarté

Des « marches du retour » qui se sont déroulées à Gaza depuis le 30 mars, il restera d'abord deux images : celle du visage de Razan Achraf Al-Najjar, cette jeune infirmière volontaire assassinée par les tirs de l'armée israélienne, et celle de ses assassins, les soldats de l'armée israélienne postés comme à un stand de tir pour tuer et pour blesser. Des soldats à qui l'ordre a été donné, au plus haut niveau du gouvernement israélien, de tirer pour tuer.

Razan Al-Najjar contre Benyamin Netanyahu : l'humanité contre la barbarie.

Le bilan de ces trois mois de manifestations non armées est effrayant : 130 morts, plus de 13000 blessés, dont 3500 par des balles dites « réelles », conçues pour infliger les blessures les plus horribles possible, et pour mutiler à vie celles et ceux qui survivront à leurs blessures.

Un autre bilan doit être souligné : zéro fusil palestinien, zéro balle tirée du côté palestinien, zéro blessé israélien. Une stratégie de résistance non armée assumée et appliquée par les Palestiniens. Une telle stratégie ne peut réussir que si elle est soutenue par une large mobilisation internationale. En France comme partout dans le monde, les organisations de la société civile, et notamment l'AFPS et ses groupes locaux, ont répondu présents. L'ONU est intervenue là où elle n'est pas paralysée par le veto américain. Certains États ont pris une position forte, et on a cru un moment que cela pourrait être le cas de la France.

Mais le maintien de la visite de Benyamin Netanyahu en France le 5 juin, l'inauguration de la saison croisée France-Israël par le président de la République, l'incroyable complaisance de celui-ci vis-à-vis de son « cher Bibi » dont il n'a même pas évoqué les crimes, ont ruiné toutes les paroles qui ont précédé : c'est une faute politique qui nous a révoltés. Aucune contingence diplomatique ne peut justifier que l'on reçoive ainsi, avec les honneurs, un criminel de guerre. Et comme souvent lorsque

l'on cède aux criminels, l'humiliation est venue s'ajouter à la honte.

Les manifestants des marches du retour ont su mettre l'inacceptable blocus de Gaza et le droit au retour des réfugiés palestiniens sur le devant de la scène, au prix de terribles sacrifices. À Ramallah, à Bethléem, d'autres manifestants sont descendus dans la rue pour exprimer leur soutien à Gaza, contre le blocus, contre les mesures « punitives » qui le renforcent, et pour l'unité du peuple palestinien. Est-ce un changement d'époque ? En tout cas une nouvelle dynamique et de nouvelles aspirations sont aujourd'hui en mouvement.

Mais avec le couple Trump-Netanyahu aux commandes, c'est une logique de guerre, d'inhumanité, de négation de l'autre, alimentée par une idéologie de suprématie raciale, qui est aujourd'hui à l'œuvre. Symbolisée par le déplacement de l'ambassade, elle cherche à détruire la société palestinienne à Gaza, à Jérusalem, en Cisjordanie, en Israël même et dans les camps de réfugiés. Elle détruit aussi les institutions internationales et le multilatéralisme, et sape tous les espoirs d'un monde meilleur qui étaient nés au lendemain de la seconde guerre mondiale.

C'est une logique alimentée par des années d'impunité, et cette impunité doit cesser : si nos actions BDS se développent, comme récemment sur le tramway de Jérusalem, il faut aussi, comme le demandent 67 % des personnes interrogées dans un sondage récent, que la question des sanctions soit clairement mise sur la table.

C'est ce que nous attendons de la France. Pour les droits du peuple palestinien, pour que le peuple israélien se réveille enfin, et aussi pour nous-mêmes, elle doit se mettre du côté du droit, sanctionner les crimes de guerre, affirmer clairement ses principes et agir en conséquence. ■

**Bertrand Heilbronn, 24 juin 2018**

# Trump, l'Iran et Israël

**Le 8 mai, Trump a annoncé le retrait des États-Unis de l'accord international de Vienne du 13 juillet 2015 entre l'Iran et le Groupe 5+1, accord dit JCPOA (Joint Comprehensive Plan of Action). À la violation de cet accord international, Trump a ajouté l'annonce du « plus haut niveau de sanctions économiques » qui seront effectives dans un délai de 2 à 6 mois. Comment en est-on arrivé là ?**

## La dénonciation de l'accord par Trump

La détestation de l'Iran et de cet accord, « *le pire jamais signé par les États-Unis.* » selon lui, n'est pas chose nouvelle, il avait promis qu'il le dénoncerait pendant sa campagne électorale, il l'a rappelé pendant la première année de son mandat et il l'a fait. Ce texte « *à la structure délabrée et pourrie* » n'empêchera pas « *une bombe nucléaire iranienne* », estime Trump. Or, les rapports successifs de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) infirment ses propos.

Qu'il ne croie pas à la véracité de ces rapports est une possibilité, mais d'autres hypothèses – plus ou moins avouables publiquement – sont à évoquer. Tout d'abord, la haine viscérale de son ami Netanyahu pour l'Iran est à ne pas négliger : que le pouvoir israélien veuille en découdre avec l'Iran et ses alliés, notamment le Hezbollah, c'est un secret de Polichinelle. La mise en scène le 30 avril à Jérusalem de « preuves » de la quête de l'arme nucléaire par l'Iran, aussi peu crédibles que les « preuves » de détention « d'armes de destruction massive » présentées par Colin Powell à l'ONU en 2003 pour justifier l'invasion de l'Irak, était probablement concertée entre les deux alliés. Un autre point commun à Trump, Netanyahu et aussi Mohammed ben Salman, prince héritier saoudien, est le souhait d'un changement de régime à Téhéran et, *a minima*, la volonté de refréner les ambitions régionales de l'Iran.

À ces motivations, il faut ajouter la volonté de Trump de donner un gage supplémentaire à la frange la plus réactionnaire de son électorat, en particulier les évangélistes, premiers soutiens d'Israël. Enfin, n'oublions pas la question économique : l'Iran représente un marché de plus de 80 millions de personnes, il dispose des secondes réserves de gaz naturel au monde et des troisièmes de pétrole, mais du fait de la frilosité des États-Unis dans la levée des sanctions après 2015, les firmes étasuniennes sont peu présentes et les européennes ont une longueur d'avance.

## Les conséquences pour les relations internationales

Les conséquences de la violation de l'accord JCPOA par Trump sont multiples et il n'est pas possible aujourd'hui de les mesurer toutes. Il faut d'abord rappeler que l'accord ne concernait pas que les États-Unis et l'Iran, mais aussi la Chine, la Russie et trois pays de l'UE (Allemagne, France et Royaume-Uni) dont aucun n'est sur la position étasunienne. Sur un plan général, il est nécessaire de poser la question de la crédibilité des États-Unis dans les relations internationales : renier sa parole est rarement bien vu, mais l'on peut se demander si Trump en avait conscience quand il l'a fait...

La situation de la Chine et de la Russie, grandes puissances militaires et/ou économiques peu liées aux États-Unis, est différente de celle des pays de l'UE, beaucoup plus dépendants de leur allié étasunien. La question qui leur est posée, et posée aussi à l'Iran, c'est la possibilité effective du maintien de l'accord, et c'était l'objet de la tournée du ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Zarif, à Pékin, Moscou et Bruxelles entre le 12 et le 15 mai. Cela ne devrait pas poser de difficultés insurmontables à la Chine et à la Russie -qui pourraient même en profiter pour augmenter leur coopération avec l'Iran, mais cela est beaucoup plus problématique pour les trois pays de l'UE, les États-Unis menaçant de sanctionner les banques et entreprises européennes qui continueraient à investir ou à commercer avec l'Iran ; comme Renault, PSA, Airbus et de nombreuses entreprises allemandes. (L'Allemagne est le premier partenaire économique européen de l'Iran). Ainsi, un véritable bras de fer est engagé avec les États-Unis : au-delà de la question de l'accord sur le nucléaire iranien, c'est toute la question des relations entre les deux rives de l'Atlantique nord qui est posée : l'Europe doit-elle rester sous la coupe étasunienne, ou peut-elle/veut-elle s'affranchir de cette tutelle militaire, diplomatique et économique ? Les déclarations sur la volonté de maintien de l'accord JCPOA seront-elles suivies d'effets ou ne sont-elles que velléités fugaces ? L'Iran attend une réponse.

## Les conséquences pour l'Iran

La situation de l'Iran est aggravée par la violation de l'accord de 2015 par Trump dont c'était le but, aussi bien sur le plan économique que politique. L'économie iranienne est en grandes difficultés en raison des sanctions économiques qui ont perduré pendant une dizaine d'années et qui n'ont été levées que partiellement après l'accord. La menace de dénonciation de cet accord par Trump pendant la campagne électorale de 2016 a freiné la reprise des investissements européens et plus encore étasuniens. De ce fait, les bénéfices de l'accord escomptés par le gouvernement iranien ont été très faibles et la relance économique a été très limitée ; la déception de la population a été grande et explique les manifestations de décembre 2017.

Sur le plan politique, la violation de l'accord ravive l'opposition entre les conservateurs, notamment les Gardiens de la Révolution (qui ont toujours été opposés à cet accord), et les réformateurs du président Rohani. Un retrait sera pain béni pour les durs du régime. Les difficultés internes de l'Iran pourraient-elles amener un changement de régime comme le souhaitent, de plus en plus ouvertement, Trump et Netanyahu ? Cela paraît peu probable, le peuple iranien se rassemblera, au-delà des divergences, contre l'ennemi commun.

## Les relations Iran-Israël

Après une lune de miel d'une vingtaine d'années (peut-être en raison de l'histoire antique qui avait vu Cyrus le Grand libérer les Juifs de leur déportation à Babylone) qui a duré jusqu'à la guerre d'octobre 1973, les relations israélo-iraniennes se sont détériorées pour devenir détestables après la révolution de 1979. Il est vrai que les discours antisionistes, voire antisémites (en particulier de Ahmadinejad) ne pouvaient qu'inciter Israël à une grande méfiance et à des interventions contre les intérêts iraniens, voire en Iran même.

Mais au-delà de la rhétorique anti-israélienne, les dirigeants iraniens sont des pragmatiques qui connaissent les rapports de force et savent bien qu'Israël

est la sixième puissance nucléaire mondiale avec une centaine de bombes. Il est clair que l'Iran n'a jamais envisagé et n'envisage pas aujourd'hui, une confrontation directe avec Israël dans laquelle il ne pourrait être que perdant. Il a très bien compris le coup de semonce sur ses installations en Syrie du 10 mai dernier. Israël répétera-t-il cette agression ? Cela reste possible. Ira-t-il plus loin en attaquant directement les installations nucléaires situées en territoire iranien ? Netanyahu en rêve probablement ainsi que plusieurs de ses ministres, mais l'état-major de l'armée et les services secrets sont beaucoup plus réticents.

## Pour conclure

La violation de l'accord sur le nucléaire iranien par Trump est une véritable bombe dont les conséquences n'ont pas fini de déstabiliser les relations internationales. La volonté de Trump de maintenir la vocation impériale de son pays est d'autant plus forte que son leadership est menacé. Au Moyen-Orient, comme indiqué ci-dessus, la disproportion des forces rend peu probable un conflit direct israélo-iranien (rappelons au passage que si l'Iran se soumet – de plus ou moins bonne grâce – aux inspections de l'AIEA, Israël, n'étant pas signataire du TNP, n'a pas à s'y soumettre et peut développer son arsenal nucléaire!).

La question essentielle pour l'Iran n'est pas dans ses relations avec Israël, mais dans son rôle régional qui s'est considérablement développé depuis une quinzaine d'années. Trump ne s'y est d'ailleurs pas trompé car les deux arguments qu'il a mis en avant, au-delà de la question nucléaire, sont la question des missiles balistiques et celle de son rôle régional – qui ne sont pas concernés par le traité JCPOA (sauf à la marge pour les missiles). Ainsi malgré ses positions isolationnistes souvent défendues, Trump revient à la politique impérialiste classique de « containment », autour de l'Iran et de ses alliés, par une contre-alliance comprenant les États-Unis, Israël et l'Arabie Saoudite. Mais, au fait, quel en est le véritable leader, Trump ou Netanyahu ? ■

LES ÉTATS-UNIS SE RETIRENT DE L'ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE IRANIE



Caricature parue sur le site Liberté-Algérie

Jacques Fontaine

# Le programme nucléaire iranien du Shah à Rohani

**Au milieu des années cinquante, l'Iran est l'une des pièces maîtresses, sinon LA pièce maîtresse du dispositif impérialiste des États-Unis au Moyen-Orient ; ses relations avec Israël, qu'il a reconnu dès le 14 mars 1950, sont également excellentes. La signature d'un programme nucléaire de coopération civile avec les E.-U. en 1957 (« *Atoms for peace* » [!]) est donc dans la logique de cette relation privilégiée.**

Le programme se développe dans les années soixante, notamment avec la mise en service en 1967 d'un réacteur de recherche fourni par les E.-U. ; en 1968, l'Iran signe le TNP, traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Au milieu des années soixante-dix, l'Iran accélère son programme nucléaire en coopération avec l'Allemagne et les États-Unis : projet de centrale nucléaire de Bushehr, projet d'installation d'une usine de traitement de combustible nucléaire usé pouvant déboucher sur la production de plutonium et d'uranium enrichi pour une utilisation militaire... et ceci sous l'égide du président républicain Gerald Ford et avec l'implication de nombreux hommes politiques comme Dick Cheney ou Donald Rumsfeld qui, 30 ans plus tard, s'opposent frontalement au programme nucléaire iranien.

Après la révolution de 1979, l'Iran souhaite reprendre son programme nucléaire et en informe l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique). Mais les pays occidentaux, principalement les États-Unis, l'Allemagne et la France – affaire Eurodif, refusent de continuer la coopération avec la République islamique, ce qui entraîne de nombreuses tensions, notamment avec la France (otages français au Liban et attentats de Paris entre 1985 et 1988). De ce fait et du fait de la guerre Iran-Irak, le programme nucléaire iranien a été stoppé pendant les années quatre-vingt. En 1995, l'Iran a signé un contrat avec la Russie afin de reprendre et terminer la construction de la centrale de Bushehr qui entrera en service en 2011. En 2002, un dissident iranien révèle l'existence de deux sites nucléaires inconnus, ce qui n'était d'ailleurs pas contradictoire avec le TNP, mais qui

provoque une aggravation de la méfiance des puissances occidentales. Sous la présidence d'Ahmadinejad (2005-2013), l'Iran poursuit son programme nucléaire et parvient à enrichir de l'uranium à un taux faible (l'enrichissement n'est pas une violation du TNP), malgré les sanctions internationales (résolution 1737 du Conseil de Sécurité de l'ONU de décembre 2006, puis nouvelles résolutions en 2007, 2008 et 2010), l'attaque de ses systèmes informatiques en 2010 par le « ver » Stuxnet (conçu dans le cadre d'une coopération israélo-étasunienne), l'assassinat de plusieurs scientifiques spécialisés dans la recherche nucléaire entre 2010 et 2012 (par le Mossad vraisemblablement...)

L'économie iranienne étant affaiblie par les sanctions internationales et le nouveau président Hassan Rohani étant plus ouvert que Ahmadinejad, l'Iran s'engage dans une négociation avec le groupe des 5+1 (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne). Cette négociation aboutit le 13 juillet 2015 à la signature à Vienne d'un accord nommé JCPOA (*Joint Comprehensive Plan of Action*) qui prévoit l'arrêt de la production iranienne d'uranium enrichi à plus de 3,7 % pendant 15 ans, l'interdiction de la construction de nouveaux sites nucléaires... toutes dispositions contrôlées par l'AIEA et, en contrepartie, la levée des sanctions internationales « en fonction du respect » des engagements iraniens. Les rapports de l'AIEA montrant que l'Iran respectait ses engagements, les pays européens ont levé les sanctions et ont recommencé à investir modestement, mais les États-Unis sont restés sur une très prudente réserve pendant la présidence d'Obama. ■

Jacques Fontaine

# Avec l'extension du tramway de Jérusalem, des entreprises françaises à nouveau compromises

**La question de Jérusalem est encore un peu plus au cœur de notre combat depuis les décisions destructrices de Trump en décembre dernier, et ses conséquences dramatiques. C'est dans ce cadre que se situe « La campagne pour Jérusalem » et l'action spécifique sur le tramway.**

En reliant Jérusalem Ouest aux colonies israéliennes implantées dans la partie palestinienne de la ville, Jérusalem Est, en violation flagrante du Droit international, le tramway constitue un outil majeur au service de la politique de colonisation et d'annexion.

À l'AFPS on ne connaît que trop « le tramway de

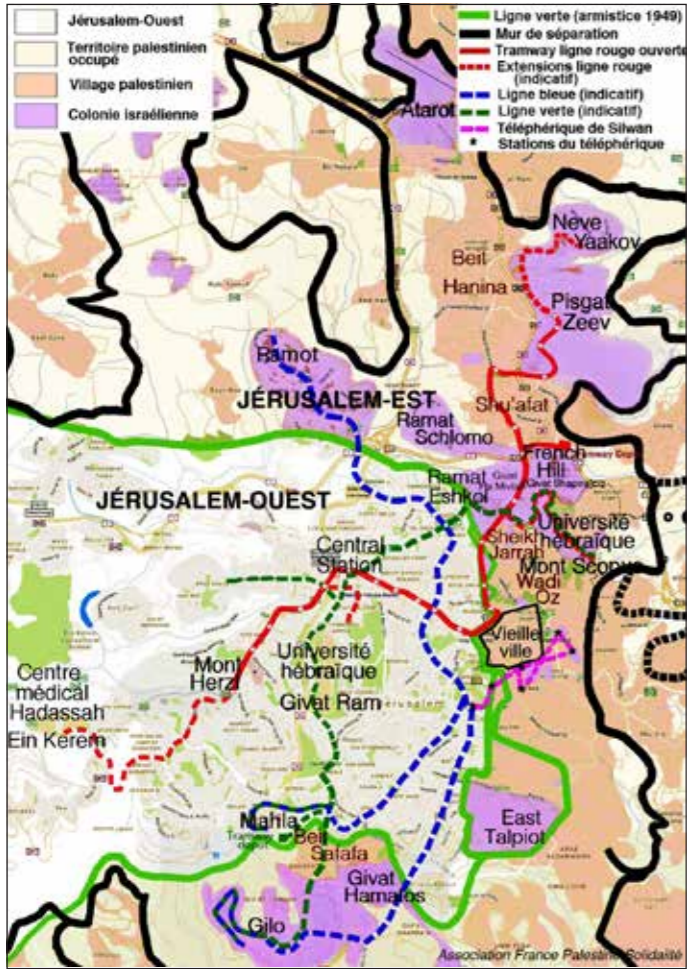
Jérusalem », avec sa première ligne mise en service en 2011, qui pénètre en territoire occupé entre la Porte de Damas et Sheikh Jarrah, poursuit sa route en terre palestinienne pour desservir trois colonies et atteindre à son terminus la colonie de Pisgat Ze'ev. Pour ceux qui sont allés sur place mais aussi pour ceux qui ont vécu la longue procédure judiciaire menée entre 2007 et 2015 contre Alstom et Veolia et l'État français. Cette procédure qui s'est terminée par le rejet de nos demandes d'annulation des contrats des entreprises au motif « *que les textes... [de Droit international] ne créaient pas d'obligations directes à la charge des entreprises privées* » [...] alors même que le tribunal rappelait « *le caractère illicite de l'occupation de Jérusalem Est (étant) unanimement reconnu par la Communauté internationale* ».

En parallèle la municipalité de Jérusalem a poursuivi les études nécessaires à l'extension du réseau. Depuis juin 2016 elle s'est engagée dans leur mise en œuvre, avec le projet de construction d'une nouvelle branche de la ligne rouge vers le Mont Scopus et sa prolongation jusqu'à la colonie de Neve Ya'akov, et la création de deux nouvelles lignes, les lignes verte et bleue, desservant les colonies de Ramot au nord et Gilo au sud. Une nouvelle violation flagrante du droit international donc.

Mais le scandale supplémentaire, c'est la participation de trois entreprises françaises à ce projet, et en particulier deux sociétés d'ingénierie, EGIS RAIL et SYSTRA, filiales des groupes publics RATP, SNCF et Caisse des Dépôts et Consignations... et de nouveau ALSTOM.

C'est ce scandale que dénonce le rapport sorti le 13 juin dernier « *Tramway de Jérusalem : des entreprises françaises contribuent à la colonisation israélienne du territoire palestinien occupé* », signé par huit organisations, trois sur le champ des droits de l'homme LDH, FIDH et AL HAQ, trois organisations syndicales, CGT, CFDT et l'Union syndicale Solidaires, la Plateforme des ONG pour la Palestine





et l'AFPS. Le Secours Catholique et Amnesty International ont également participé à ce travail commun, même si elles ne sont pas signataires.

Ces trois entreprises ont pourtant signé, elles ou leur maison mère, le « Pacte mondial des Nations Unies » qui les engage à « promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme ».

Mais c'est plus encore la responsabilité du gouvernement français, directement ou indirectement présent aux instances de contrôle de deux de ces entreprises en position majoritaire, qui est mise en cause.

Comment le gouvernement français peut-il d'un côté dénoncer la colonisation, publier des « recommandations aux entreprises » à cet effet<sup>(1)</sup>, s'opposer à la reconnaissance américaine de Jérusalem capitale d'Israël... et en même temps laisser des entreprises dont il a le contrôle direct participer à des projets qui concourent à cette « annexion » de

(1) Avis du Ministère des Affaires étrangères <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/israel-territoires-palestiniens/>

Jérusalem-Est ? A nous maintenant, dans le prolongement des premières interventions syndicales dans les instances des entreprises<sup>(2)</sup>, de donner tout le retentissement possible à ce nouveau scandale, pour que ces entreprises se retirent publiquement de tous leurs engagements dans le tramway colonial.

Renée Prangé, Didier Fagart

(2) Déclarations à l'initiative de la CGT au Comité d'entreprise européen de la SNCF le 27 mars, et de la CFDT avec la déclaration au CCE d'Alstom le 30 mai.

### Dernière minute

La direction de la SNCF, par la voix de Monsieur Pepy a déclaré que « Systra se retire de la ligne rouge et pourpre du tramway de Jérusalem. » Une annonce que nous saluons donc comme une première victoire sur la voie du droit.

## Campagne Jérusalem

En décembre, Donald Trump remettait au cœur de l'actualité internationale la question de Jérusalem. Pour la première fois un membre important du Conseil de sécurité des Nations Unies violait délibérément les résolutions de l'ONU. Au-delà de la violation du droit international et de la provocation qu'elle représentait, cette décision a été accompagnée en Palestine occupée d'une répression féroce contre la jeunesse palestinienne et spécialement celle de Jérusalem et par une attaque frontale contre la résistance populaire. Le Conseil national de l'AFPS a décidé de développer une campagne sur Jérusalem : Jérusalem-Est, une capitale à protéger.

- › Comprendre Jérusalem : à la disposition des groupes locaux, un dossier assez détaillé pour aider les militants dans les initiatives qu'ils pourraient prendre.
  - › #TouchePasAMaCapitale : une pétition pour exiger que les Palestiniens puissent vivre dignement et se rendre librement dans la capitale de leur futur État !
  - › Une conférence le 15 juin : comprendre l'occupation, l'annexion, la colonisation, la dépossession, la dépaletinisation de Jérusalem et agir.
  - › Gagner la bataille de l'opinion : contre la désinformation : Jérusalem n'est pas la capitale une et indivisible du « peuple juif » depuis des millénaires et Jérusalem-Est est la capitale de la Palestine. Son statut doit être garanti.
  - › Un débat à la fête de l'Humanité.
- La publication avec nos partenaires du rapport sur l'extension du tramway constitue un élément fédérateur de premier ordre.

Anne Tuillon



## TRAMWAY DE JÉRUSALEM : DES ENTREPRISES FRANÇAISES CONTRIBUENT À LA COLONISATION ISRAËLIENNE

La colonisation israélienne de Jérusalem-Est est un des obstacles majeurs à la paix et à toute solution politique de la question palestinienne. Elle est totalement illégale. Le tramway relie Jérusalem-Ouest aux colonies à Jérusalem-Est : c'est un des outils au service de l'annexion israélienne de la Jérusalem-Est palestinienne. Trois entreprises françaises sont fortement impliquées dans l'extension en cours du tramway : Egis-Rail (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations), Systra (filiale commune de SNCF et RATP), et Alstom.



## TRAMWAY DE JÉRUSALEM : DES ENTREPRISES FRANÇAISES CONTRIBUENT À LA COLONISATION ISRAËLIENNE

La colonisation israélienne de Jérusalem-Est est un des obstacles majeurs à la paix et à toute solution politique de la question palestinienne. Elle est totalement illégale. Le tramway relie Jérusalem-Ouest aux colonies à Jérusalem-Est : c'est un des outils au service de l'annexion israélienne de la Jérusalem-Est palestinienne. Trois entreprises françaises sont fortement impliquées dans l'extension en cours du tramway : Egis-Rail (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations), Systra (filiale commune de SNCF et RATP), et Alstom.



## TRAMWAY DE JÉRUSALEM : DES ENTREPRISES FRANÇAISES CONTRIBUENT À LA COLONISATION ISRAËLIENNE

La colonisation israélienne de Jérusalem-Est est un des obstacles majeurs à la paix et à toute solution politique de la question palestinienne. Elle est totalement illégale. Le tramway relie Jérusalem-Ouest aux colonies à Jérusalem-Est : c'est un des outils au service de l'annexion israélienne de la Jérusalem-Est palestinienne. Trois entreprises françaises sont fortement impliquées dans l'extension en cours du tramway : Egis-Rail (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations), Systra (filiale commune de SNCF et RATP), et Alstom.



## TRAMWAY DE JÉRUSALEM : DES ENTREPRISES FRANÇAISES CONTRIBUENT À LA COLONISATION ISRAËLIENNE

La colonisation israélienne de Jérusalem-Est est un des obstacles majeurs à la paix et à toute solution politique de la question palestinienne. Elle est totalement illégale. Le tramway relie Jérusalem-Ouest aux colonies à Jérusalem-Est : c'est un des outils au service de l'annexion israélienne de la Jérusalem-Est palestinienne. Trois entreprises françaises sont fortement impliquées dans l'extension en cours du tramway : Egis-Rail (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations), Systra (filiale commune de SNCF et RATP), et Alstom.

Monsieur le Président,

Je suis choqué-e d'apprendre que l'entreprise ALSTOM participe à la réalisation du tramway à Jérusalem, qui relie Jérusalem-Ouest aux colonies israéliennes implantées sur le territoire palestinien de Jérusalem Est, en violation flagrante du Droit international.

Comme vous le savez, la colonisation israélienne dans le territoire palestinien occupé, viole le droit international, et en particulier à Jérusalem-Est. Elle perpétue l'occupation, entrave tout développement économique du territoire palestinien et bloque toute solution de paix juste et durable. Elle s'accompagne de nombreuses restrictions imposées aux populations palestiniennes, restrictions qui violent leurs droits les plus fondamentaux et les privent de conditions de vie décente.

En participant à la réalisation de ce tramway, ALSTOM contribue directement au développement de cette situation illégale au regard du droit international.

Je vous demande donc de vous engager publiquement à ce qu'ALSTOM se retire de l'ensemble des opérations qui concourent à la réalisation de ce projet.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

Je suis choqué-e d'apprendre que la SNCF participe, par l'intermédiaire de sa filiale SYSTRA, à la réalisation du tramway à Jérusalem, qui relie Jérusalem-Ouest aux colonies israéliennes implantées sur le territoire palestinien de Jérusalem Est, en violation flagrante du Droit international.

Comme vous le savez, la colonisation israélienne dans le territoire palestinien occupé, viole le droit international, et en particulier à Jérusalem-Est. Elle perpétue l'occupation, entrave tout développement économique du territoire palestinien et bloque toute solution de paix juste et durable. Elle s'accompagne de nombreuses restrictions imposées aux populations palestiniennes, restrictions qui violent leurs droits les plus fondamentaux et les privent de conditions de vie décente.

En participant à la réalisation de ce tramway, SNCF contribue directement au développement de cette situation illégale au regard du droit international.

Je vous demande donc de vous engager publiquement à ce que SNCF-SYSTRA se retire de l'ensemble des opérations qui concourent à la réalisation de ce projet.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Madame la Présidente,

Je suis choqué-e d'apprendre que la RATP participe, par l'intermédiaire de sa filiale SYSTRA, à la réalisation du tramway à Jérusalem, qui relie Jérusalem-Ouest aux colonies israéliennes implantées sur le territoire palestinien de Jérusalem Est, en violation flagrante du Droit international.

Comme vous le savez, la colonisation israélienne dans le territoire palestinien occupé, viole le droit international, et en particulier à Jérusalem-Est. Elle perpétue l'occupation, entrave tout développement économique du territoire palestinien et bloque toute solution de paix juste et durable. Elle s'accompagne de nombreuses restrictions imposées aux populations palestiniennes, restrictions qui violent leurs droits les plus fondamentaux et les privent de conditions de vie décente.

En participant à la réalisation de ce tramway, RATP contribue directement au développement de cette situation illégale au regard du droit international.

Je vous demande donc de vous engager publiquement à ce que RATP-SYSTRA se retire de l'ensemble des opérations qui concourent à la réalisation de ce projet.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Monsieur le Directeur Général,

Je suis choqué-e d'apprendre que la CDC participe, par l'intermédiaire de sa filiale EGIS, à la réalisation du tramway à Jérusalem, qui relie Jérusalem-Ouest aux colonies israéliennes implantées sur le territoire palestinien de Jérusalem Est, en violation flagrante du Droit international.

Comme vous le savez, la colonisation israélienne dans le territoire palestinien occupé, viole le droit international, et en particulier à Jérusalem-Est. Elle perpétue l'occupation, entrave tout développement économique du territoire palestinien et bloque toute solution de paix juste et durable. Elle s'accompagne de nombreuses restrictions imposées aux populations palestiniennes, restrictions qui violent leurs droits les plus fondamentaux et les privent de conditions de vie décente.

En participant à la réalisation de ce tramway, la CDC contribue directement au développement de cette situation illégale au regard du droit international.

Je vous demande donc de vous engager publiquement à ce que CDC-EGIS se retire de l'ensemble des opérations qui concourent à la réalisation de ce projet.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Monsieur Poupert Lafarge

Président d'ALSTOM

48, rue Albert Dhalenne

93400 Saint-Ouen

FRANCE

Monsieur Pepy

Président du Directoire SNCF

2 Place aux Etoiles

93200 Saint-Denis

FRANCE

Monsieur Lombard

Directeur Général de la Caisse

des Dépôts et Consignations

56 rue de Lille

75356 Paris 07 SP

France

## Actualité politique

# La Plateforme Palestine, 25 ans d'engagement

Créée en 1993, dans la période qui vit se formaliser les accords d'Oslo, la Plateforme avait pour vocation première d'accompagner l'élaboration de la stratégie palestinienne dans la construction annoncée de l'État démocratique de Palestine. Accords intérimaires – l'État devait voir le jour 5 ans plus tard –, les accords d'Oslo donnèrent à nombre de militants et organisations de la solidarité la conviction – erronée comme l'avenir le montra – d'entrer dans une ère nouvelle. De la première Intifada à la poignée de mains historique à Washington, le temps était venu de construire l'État et non seulement de résister et de lutter.

Une charte élaborée par la Plateforme posait comme base « la pleine réalisation des droits du peuple palestinien à l'autodétermination » et la solution à deux États souhaitée par la communauté internationale et que l'OLP venait d'accepter, première étape vers le retour au pays de la direction palestinienne en exil. La création bientôt de l'Autorité nationale palestinienne, si elle fit grincer bien des dents en Palestine, dont les dirigeants de terrain voyaient s'amenuiser leur rôle politique et oublier des décennies d'engagement et de sacrifices, ouvrait des perspectives d'échanges officiels avec les dirigeants politiques du monde.

La Plateforme et les associations qui la constituaient<sup>(1)</sup>, soutenues par les autorités gouvernementales françaises engagées dans le cadre du processus d'Oslo, entamèrent aussi des échanges avec l'ANP et le Parlement palestinien à l'occasion de voyages en Palestine mais les partenaires naturels étaient les ONG palestiniennes qui s'étaient considérablement développées sous occupation, notamment pendant l'Intifada. PCHR, Centre Canaan, UPMRC ou HWC<sup>(2)</sup> étaient les partenaires de nos membres comme le PNGO était le nôtre.

Au fil du temps et de l'usage habile qu'en firent les directions israéliennes successives, les illusions faiblirent et il devint rapidement évident que l'avènement de l'État palestinien promis par les résolutions internationales (et Oslo) était remis à un futur incertain. Il fallait s'installer dans le long terme. Pour la Plateforme, la dimension plaidoyer prenait plus de force, accompagnant l'information large du public, par l'organisation de conférences et campagnes, d'échanges renforcés avec nos partenaires et les autorités françaises. En 1998 nous décidions de nous

constituer en association et d'améliorer le fonctionnement de la Plateforme, de créer des outils performants et d'en faire bénéficier nos membres.

Vingt ans plus tard, la Plateforme, forte de 42 membres<sup>(3)</sup> est sortie du relatif anonymat de ses premières années et s'est considérablement modernisée : Facebook, Twitter et site Internet ont ajouté l'immédiateté de l'information au travail de fond. Les nombreux outils que nous avons élaborés avec nos groupes de travail<sup>(4)</sup> et l'équipe de salariés ces dernières années y ont aussi contribué. Brochures, infographies, films et rapports sont à la disposition de nos membres, de leurs groupes locaux et du public et sont souvent une référence.

## La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Elle est un outil majeur du combat pour la reconnaissance des droits du peuple palestinien.

Chaque organisation qui la compose a sa propre spécificité, mais il y a un consensus naturel pour que depuis 2001 elle soit présidée par un ou une responsable de l'AFPS (et auparavant de l'AMFP et France-Palestine) qui y est en outre représentée comme tous les membres actifs et s'efforce d'y jouer un rôle d'impulsion.

Claude Léostic, sa présidente, nous rappelle les spécificités d'une organisation incontournable depuis un quart de siècle. Et qui figure aux côtés de l'AFPS, de syndicats et d'organisations de défense des droits humains dans la nouvelle campagne contre l'implication d'entreprises françaises dans l'extension du tramway de Jérusalem.



Plateforme des  
ONG Françaises  
pour la Palestine  
شبكة المنظمات الفرنسية  
من أجل فلسطين

Nous ne sommes pas une structure qui organise des manifestations de rue mais nous sommes partie prenante de campagnes de sensibilisation et d'action, comme en 2008 la campagne « Paix comme Palestine »<sup>(5)</sup> et celle de la Flottille de la Liberté en 2010-2011 et à nouveau en 2018, où nous accompagnons à nouveau les bateaux qui tentent de se rendre à Gaza assiégée<sup>(6)</sup>.

Nos partenaires aujourd'hui sont les ONG palestiniennes qui maillent la société palestinienne et également les associations et militants anticolonialistes israéliens comme *Who profits* ou encore M. Warchawski et *De-colonizer* que nous avons récemment invités. Avec ces partenaires et nos partenaires en France et en Europe, avec la CECP<sup>(7)</sup>, nous organisons des tournées de plaidoyer et leur faisons rencontrer des responsables politiques français et européens, à tous les niveaux. Nous demandons des positions claires et des actions fortes de la France pour faire respecter le droit par Israël, sur les thèmes récurrents des prisonniers (tout particulièrement Salah Hamouri), du blocus de Gaza, de la colonisation de la Cisjordanie, dont Jérusalem-Est, en insistant sur la campagne visant à demander l'étiquetage puis l'interdiction d'entrée sur le territoire de l'UE des produits issus des colonies juives israéliennes, toutes illégales. De même, nous demandons aussi la reconnaissance toujours repoussée par la France de l'État de Palestine, comme message politique fort à Israël. Nous travaillons systématiquement en direction des élus et produisons une lettre d'information régulière à leur intention. Dans les périodes d'élections nous proposons des analyses et des outils d'interpellation.

Nous considérons que notre rôle d'information est d'autant plus important que des campagnes de criminalisation frappent depuis quelques années le mouvement de solidarité et que la liberté d'expression est menacée par des amalgames fallacieux et désinformateurs. Nous ne manquons pas d'alerter les autorités françaises à cet égard. Par exemple, si la Plateforme ne prône pas BDS, qui est l'expression pacifique d'une opinion, elle exige que les citoyens français puissent le faire librement.

Il y a 20 ans que nous aurions dû disparaître, à la création de l'État palestinien. L'histoire a montré que nous avons tort alors de croire que les dirigeants israéliens avaient une réelle volonté de paix. Ils ont profité de l'espoir qu'Oslo faisait miroiter pour mettre sous le boisseau le mouvement de la paix israélien et pour attaquer davantage encore tous les droits du peuple palestinien. En toute impunité. Les Palestiniens ont résisté, par les Intifadas comme par la lutte non violente. Les manifestations actuelles à Gaza en témoignent encore. Nous avons accompagné leur refus obstiné de céder à la violence coloniale. Il va sans dire que

nous ne relâcherons pas notre effort de solidarité et notre exigence de justice pour la Palestine, sans laquelle aucune paix n'est possible.

Claude Léostic

(1) À l'origine : AITEC, Association France Palestine, Association Médicale franco-palestinienne, Amnesty International, CCFD, Cedetim, Cimade, Enfants Réfugiés du Monde, Terre des Hommes, Vétérinaires sans Frontières

(2) PCHR : défense des droits de l'Homme, basé à Gaza; Cana'an, à Gaza aussi; UPMRC/PMRS et le HWC, des organisations de secours médical

(3) <https://plateforme-palestine.org/Les-membres>

(4) Groupes de travail : Droits de l'Homme, colonisation...

(5) <https://plateforme-palestine.org/Paix-comme-Palestine-60-ans-apres,1416>

(6) <https://plateforme-palestine.org/La-Flottille-de-la-liberte-pour-Gaza-a-Paris-le-17-juin>

(7) CECP : Coordination européenne des Comités Palestine



## Hommage à un indigné : Abel Cramard

Abel Cramard, décédé le 10 février 2018, allait avoir 94 ans. Agrégé de grammaire arrivé du Mans à la rentrée 1968, il prend un poste d'assistant

à la faculté de lettres de l'université de Caen.

Militant du SGEN-CFDT puis secrétaire départemental, il marquera la région comme secrétaire académique pendant la décennie 70, avec Claude Cagnard, Edmond Goubet ou encore Guy Robert. Il fut un organisateur de premier plan, sans ambition personnelle ni recherche du pouvoir.

Il entre à l'Union syndicale Solidaires en 1999.

En 1988 des massacres de Mauritanais noirs provoquèrent un large mouvement de solidarité dans lequel Abel fut très actif à travers la Cimade caennaise.

Les Mauritanais l'appelaient « Le Vieux », par respect.

Le droit, la justice, l'égalité étaient au centre de son action.

Prenant la cause palestinienne à cœur, il fonde Shalom-Paix-Salam à la fin des années 1990, mais c'est à l'Association France Palestine-Solidarité (AFPS) fondée en mai 2001 – à partir de l'Association Médicale Franco-Palestinienne et de l'Association France-Palestine dont il était déjà membre – qu'Abel a consacré sa vie. Il a créé l'AFPS du Calvados en mai 2002 pendant la seconde intifada et en fut le premier président jusqu'en 2005. Il représenta l'AFPS au sein du collectif Palestine à partir de l'automne 2002.

En mai de la même année, lors de la grande manifestation de l'ouest de la France organisée par l'AFPS, Abel, animé d'une grande vitalité militante, a réussi à grimper sur un mât de l'esplanade du Mémorial de la Paix pour y accrocher un drapeau palestinien.

D'un enthousiasme débordant, Abel fut, jusqu'à sa mort, un infatigable militant de la cause palestinienne face à l'occupation et à la colonisation israéliennes.

# Réfugiés : vigilance sur les chronologies trompeuses !

À l'occasion des 70 ans d'Israël des dossiers ont été publiés, les articles sont plus ou moins intéressants, parfois avec des contre-vérités ou des oublis fâcheux. Notamment les chronologies : inversion de la séquence des faits (pour une chronologie !) et donc des responsabilités, parfois occultation de l'expulsion (qui a touché 80 % des Palestiniens habitant le territoire devenu israélien). Or ces chronologies servent souvent de repères sur ce dossier « compliqué ». Regardons de plus près trois cas :

► **COURRIER INTERNATIONAL** du 3 mai, 27 pages sur « 70 ans d'Israël Une histoire à deux voix ». En réalité 3 pages sont écrites par des Palestiniens, d'autres – plus que contestables comme celles sur Jérusalem – par des Égyptiens, la grande majorité par des Israéliens. Notons qu'Eric Chol (directeur de la rédaction) et Marc Saghie (chef de service Moyen-Orient) affirment dans l'édito « *Le projet sioniste n'a jamais porté de dessein colonial* » !

Sur une grande double page « 1948-2018 : les dates clés d'Israël ». La date 1948 indique : « *Fin du mandat britannique sur la Palestine. David Ben Gourion proclame l'indépendance de l'État d'Israël le 14 mai. Entrée en guerre immédiate de l'Égypte, de la Transjordanie, de la Syrie, du Liban et de l'Irak, qui envahissent le pays. L'ONU, à travers la résolution 194, se prononce en faveur du droit au retour ou de l'indemnisation des réfugiés arabes palestiniens.* »

Ainsi par cette 194 on apprend qu'il y a des réfugiés palestiniens, une suite de la guerre déclarée par les pays arabes, si on suit la séquence du texte. Et surtout rien de l'expulsion programmée, organisée et en partie réalisée avant le 14 mai. Alors que dans le même dossier l'historien sioniste Benny Morris précise : « *Un État juif ne pouvait naître sans le déracinement de 700 000 Palestiniens* ».

Les pays arabes « *envahissent le pays* » est-il aussi écrit. En réalité ils n'ont que très peu pénétré dans le territoire alloué à l'« État juif », qui est passé de 56 % à 78 % de la Palestine suite à l'acquisition de territoires, et de nettoyage ethnique, par les armes.

► **L'EXPRESS**. Numéro spécial de 210 pages dont une chronologie très détaillée sur 2 pages mais sans trace directe, ou indirecte, des réfugiés palestiniens. La résolution 194 n'est même pas citée. Le petit article de Jean-Claude Lescure (p. 30), le seul sur la question des réfugiés, précise que

l'expulsion a bien débuté avant la guerre israélo-arabe. À noter que dans les trois pages sur le massacre de Chatila, il y a le mot camp mais pas le mot réfugié ! « La guerre des frontières » (pages 90-91) expliquée par des dates et des cartes commentées, reprend le classique « *les armées arabes envahissent Israël* » mais ici en occultant carrément les réfugiés.

► **SCIENCES HUMAINES** : Hors-série de 86 pages « Comprendre le Moyen-Orient ». Dans les « Points de repères » on retrouve le plan de partage, la 1<sup>re</sup> guerre israélo-arabe, mais pas l'expulsion. Deux articles dédiés au « conflit » ne permettront pas au lecteur de « comprendre » la réalité du processus d'expulsion et sa chronologie.

Celui de Pierre Razoux, directeur de recherche à l'École militaire reprend la propagande israélienne (réfutée par les historiens) sur les « ... *déclarations des dirigeants arabes appelant la population palestinienne à quitter Israël, le temps de laisser les armées arabes s'en emparer* ». D'ailleurs pour lui ces Palestiniens sont des « exilés », pas des expulsés. Et évidemment il omet l'expulsion avant la création d'Israël et la guerre israélo-arabe.

Article d'Alain Dieckhoff, directeur de recherche au CNRS : « *Bien que le départ (sans préciser forcé, c'est un « départ », pas une expulsion !) de 750 000 Palestiniens n'ait pas correspondu à un plan préconçu et systématique (contredit par les déclarations de dirigeants sionistes et le Plan Daleth du 10 mars), il fut la conséquence directe de la guerre : attaques, crainte des combats, intimidation psychologique et, de plus en plus souvent au fur et à mesure que les combats se prolongeaient, expulsions menées manu militari par l'armée israélienne* ».

Ainsi Dieckhoff occulte l'expulsion, et sa planification, déjà réalisée avant la 1<sup>re</sup> guerre israélo-arabe. Alors qu'il se réfère (et les nomme) aux nouveaux historiens israéliens ►►► 16

# Avec les « marches du retour » c'est la Palestine qui revient

Depuis le 30 mars, début des « marches du retour » depuis Gaza, plusieurs médias se sont interrogés sur les forces qui seraient derrière cette action totalement inédite. À l'époque, personne ne pensait que ces marches allaient prendre une telle ampleur mais tout le monde s'accordait sur le fait que les Palestiniens, et plus particulièrement ceux de Gaza, étaient favorables à cette forme de protestation surtout après trois guerres dévastatrices entre fin 2008 et l'été 2014.

Les manifestations se sont inscrites dans la durée avec un vrai mouvement de masse autour de la revendication du droit au retour et de la levée du blocus. Revendications qui ont mis dans l'embarras les dirigeants israéliens et leurs protecteurs et mis en lumière l'absence d'engagement de la communauté internationale.

## Tenter de maquiller les faits

Dès le 13 avril, troisième vendredi de la marche, Netanyahu, qui avait déjà le sang de 33 victimes palestiniennes sur les mains, a donc cherché à justifier ses crimes en inversant les rôles « nous avons une règle claire et simple que nous exprimons de manière constante : si quelqu'un essaye de vous attaquer, levez-vous et attaquez-le ». Les snipers israéliens surarmés deviennent donc les victimes des manifestants non-armés !!! Mais sachant que cette pilule est difficile à faire avaler, il a ajouté la phrase magique « ces rassemblements sont organisés par le Hamas, mouvement terroriste, et ils ont pour but d'attaquer la frontière entre la bande de Gaza et le territoire israélien »... le crime ne serait donc qu'un simple cas de légitime défense et les manifestants « comme des taureaux forcés par le Hamas d'aller à l'abattoir ».

La version de Netanyahu n'a pas convaincu grand monde. En France, à part quelques éditorialistes de nos « grands » médias, qui ont au fond beaucoup de mépris pour ceux qu'ils sont censés informer, personne ne pouvait croire que le Hamas ait eu la capacité de forcer des dizaines de milliers de personnes à participer à des manifestations à haut risque, en défiant les avertissements israéliens. Et cela non pas une fois, mais une dizaine de fois lors de manifestations promises à d'effroyables bains de sang.

Un mouvement d'une telle ampleur et avec de si lourds sacrifices ne peut se décréter dans un bureau et le Hamas n'a pas été l'organisateur de ces marches. Le gouvernement et les médias israéliens ont repris en boucle la déclaration

de Salah al-Bardaoui, membre du bureau politique du Hamas qui, tout en contestant les accusations selon lesquelles le Hamas voulait récolter les fruits du mouvement, a déclaré que « cinquante des martyrs sur les 62 du lundi 14 mai étaient du Hamas ». C'était bien la première fois que les paroles d'un dirigeant du Hamas étaient prises pour argent comptant. Peu importe si la liste des victimes, leurs âges et leurs histoires personnelles témoignaient du contraire. Une déclaration maladroitement récupératrice mais qui a bien arrangé ceux qui demandaient à être confortés dans leurs explications simplistes.

En réalité les révoltes des Palestiniens, comme celles de tous les autres peuples, obéissent à des conditions objectives qui ne sont pas nécessairement le fruit d'une décision politique décidée par tel ou tel mouvement ou dirigeant politique. Dans le cas de la Palestine et de Gaza en particulier, il y a depuis des années, mille et une raisons pour se révolter au risque de sa vie.

## Mille et une raisons de se révolter

Rappelons-nous. Le blocus largement amorcé dès 2006 est total depuis la prise du pouvoir local par le Hamas l'année suivante. Onze ans déjà ! Depuis cette date, trois agressions d'ampleur, véritables guerres contre la population gazaouie ont été menées. L'effet conjugué du blocus et des attaques a été analysé en 2015 dans le rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) concluant à courte échéance à une situation proprement invivable (« pauvreté accrue, chômage encore plus élevé, pénuries d'électricité et d'eau potable plus nombreuses, insuffisance des soins de santé et effondrement des infrastructures »)

Ajoutons la politique de Trump pour en finir avec toutes les questions fondamentales qui avaient été laissées par les accords d'Oslo aux négociateurs. Pour les réfugiés, c'est la liquidation annoncée de l'Unrwa, alors que 2/3 des habitants

de Gaza sont des réfugiés. Pour les frontières, la légalisation et la justification des colonies et pour « Jérusalem capitale », la reconnaissance « non négociable » de son annexion par Israël.

Mille et une raisons de se révolter donc, dans un contexte de blocage politique persistant où les deux Autorités politico-administratives ont perdu beaucoup de crédibilité aux yeux de la population.

## Qui est à l'initiative de la marche ?

On ne peut pas savoir exactement comment est née cette initiative, ni si elle a une direction politique organisée et sous quelle forme, mais le choix du premier jour de la marche, le 30 mars, et le point culminant, le 14 mai, montrent qu'elle a été pensée politiquement et que le mouvement est porté par une société civile très mature. Le 30 mars est la « journée de la Terre », celle qui atteste de l'attachement des Palestiniens à leurs terres et leur volonté de les récupérer et le 14 mai, la Nakba... la journée la plus catastrophique dans l'histoire du peuple palestinien.



Photomontage pour donner à voir l'obscénité

Ce mouvement est populaire et unitaire, imaginé par la société civile et imprégné de concepts non violents comme cela a été affirmé et pratiqué depuis le début de la contestation. Il a un autre point en commun avec la première Intifada : l'implication d'une nouvelle génération hautement politisée bien que, souvent, sans appartenance politique. Et lorsqu'il y a appartenance politique, elle n'est pas affichée les jours des marches pendant lesquels seul le drapeau palestinien est mis en avant, ce qui est un phénomène tout à fait nouveau à Gaza. Le mouvement n'est pas forcément hostile aux formations politiques classiques mais il veut les booster et leur signifier son ras-le-bol des luttes intestines interpalestiniennes qui causent du mal à toute la société. Plusieurs parmi les meneurs du mouvement

ont acquis une expérience politique dans leurs activités contre la division interpalestinienne et ont trouvé dans cette marche une belle opportunité pour replacer cette division au second plan. Avec un premier succès : l'Autorité palestinienne a pour le moment abandonné les pressions financières qu'elle comptait exercer pour obliger le Hamas à céder le pouvoir.

Le Hamas, comme le Fatah et les autres formations politiques n'avaient d'autre choix que suivre le mouvement et lui apporter une aide logistique sous peine de rater complètement le train et de se discréditer.

## L'image ravageuse des crimes

Au 11<sup>e</sup> vendredi de protestation, le bilan est très lourd. 135 morts et 15 000 blessés dont au moins 300 dans un état très critique. Mais si ce bilan est relativement faible rapporté à ceux des guerres précédentes contre Gaza, il a provoqué une indignation dans le monde entier beaucoup plus forte encore. Les prises de position dites « équilibrées » exprimées par notre gouvernement ont vite dû céder la place à une condamnation et à la demande d'une commission d'enquête internationale. Position exprimée par l'ensemble de la communauté et des institutions internationales à l'exception des États-Unis et d'Israël.

Lors des guerres de 2008-2009, 2012 et 2014 contre Gaza, il y avait des images terribles montrant les cadavres d'enfants à moitié sous les décombres... mais les images de la répression de la marche du retour ont eu plus d'impact. D'un côté des dizaines de milliers de Palestiniens, mains nues et de l'autre, une rangée bien alignée de snipers israéliens derrière leurs viseurs, prêts à tirer pour tuer et faire le maximum de mal... gratuitement.

Il y a eu aussi des vidéos montrant des exécutions en direct. Voir une personne courir vers l'arrière pour se protéger et se faire tuer d'une balle d'un sniper israélien dans le dos est choquant. Entendre ce soldat crier sa joie d'avoir touché sa cible l'est encore davantage et ça ébranle même les convictions de certains inconditionnels d'Israël.

Depuis le 30 mars, les principales ONG et l'opinion publique internationale se sont fortement mobilisées pour dénoncer les crimes israéliens. Plusieurs rapports ont été publiés pour documenter ce qui est maintenant couramment appelé « crimes de guerre ». Reporters sans frontières (RSF) a même saisi la Cour pénale internationale concernant des « crimes de guerre commis par l'armée israélienne contre des journalistes palestiniens ». Dans ces conditions, le BDS a été en mesure de remporter de formidables succès en quelques semaines : Nathalie Portman, pourtant réputée amie d'Israël, a refusé de s'y rendre pour recevoir un prix,

Shakira a renoncé à chanter à Tel Aviv, Tiago Rodrigues, directeur du théâtre national du Portugal, a annulé ses présentations en Israël, Gilberto Gil annulé son concert... mais le coup le plus dur est certainement celui de l'annulation du match Argentine-Israël.

Tous ces succès sont à mettre sur le compte de cette formidable initiative qu'est la « Marche du retour ». Et bien sûr à l'indignation générale devant sa sanglante répression. De véritables victoires qui sont en total contraste avec le choix de notre gouvernement de maintenir la saison croisée France/Israël. Car, la France comme la plupart des pays européens, refuse toujours de franchir le pas vers les sanctions se cantonnant à des condamnations sans effet.

## Une leçon pour le monde

Il est primordial pour le mouvement de solidarité de travailler avec toutes les forces qui se sont exprimées contre la politique israélienne pour rendre intenable ce refus systématique de sanctionner Israël. Nous avons l'opinion publique avec nous comme le montre le dernier sondage d'Avaaz et de l'IFOP. 63 % des sondés sont pour les sanctions contre Israël et seulement 17 % contre. Autrement dit, parmi ceux

qui ont un avis, près de quatre Français sur cinq réclament des sanctions.

Les Palestiniens de Gaza sont conscients que la communauté internationale les a complètement oubliés et qu'elle les considère de fait comme un simple problème sécuritaire pour Israël. La jeunesse gazaouie, connectée au monde via les réseaux sociaux, sait parfaitement qu'une vie « décente et normale » ne ressemble en rien à ce qu'elle endure au quotidien dans un territoire encerclé, surpeuplé et humilié. Un quotidien qui est une machine à tuer l'espoir.

Mais ces mêmes Palestiniens, jeunesse comprise, ont pris conscience de leur force grâce à cette initiative qui a rendu futile la division interpalestinienne, qui a bloqué l'ardeur de l'Arabie Saoudite et de quelques autres à liquider la question palestinienne pour mieux se rapprocher d'Israël. Elle a contribué comme jamais à renforcer l'isolement d'Israël dont les seuls à lui exprimer encore « amour et fidélité » sont Trump, l'extrême droite européenne, les dictatures africaines et les mafias latino-américaines. Une formidable leçon pour le monde : la question palestinienne est de retour. ■

Taoufiq Tahani

## Trump-Netanyahou, une conjonction stratégique

On a vu dès l'élection de Trump, les bruyants applaudissements de toute l'extrême droite israélienne. Ils avaient pourtant bien peu de choses à craindre d'une Hillary Clinton engagée depuis toujours comme une amie indéfectible d'Israël.

Mais le côté brutal du nouveau président, son mépris du multilatéralisme ne pouvait qu'entrer résonance avec la brutalité intrinsèque de la colonisation et de l'occupation. On l'a vu avec la nomination du faucon Friedman comme ambassadeur, le transfert de l'ambassade à Jérusalem, la présence de sa fille et de son gendre Jared Kushner, personnellement engagé aux côtés des colons les plus ultras, lors de la cérémonie surréaliste et obscène du 14 mai...

Avec un tel tandem, tout se passe comme si on avait franchi un nouveau pas, on est passé à une relation fusionnelle et à un stade supérieur dans le démantèlement de toute notion de droit ou de légalité internationale.

La Palestine n'est plus simplement ce cas emblématique d'une injustice historique persistante de négation des droits d'un peuple. Elle est un laboratoire. Elle l'était depuis longtemps comme laboratoire militaro-policière dans la répression de masse. Elle l'est désormais comme laboratoire du démantèlement du droit international. Le message du

tandem Trump-Netanyahou est simple : on peut bafouer les traités et faire fi de toutes les résolutions du Conseil de sécurité pour peu qu'on ait la force brute. C'est le cas avec la dénonciation de l'accord sur l'Iran comme avec Jérusalem. Un même message est envoyé aux peuples du monde : nous sommes les plus forts et nous vous imposons notre loi.

Voilà qui nous renvoie à nos propres responsabilités : nous devons être en mesure de nous appuyer sur le large rejet que suscite cette politique criminelle. Rejet qui s'accompagne désormais dans la population française d'une adhésion nouvelle à la demande de sanctions comme l'a montré le dernier sondage d'Avaaz. Face à la force et au chaos, il nous faut diversifier et élargir le soutien à la cause palestinienne, qui n'est rien moins que celle du droit des peuples et de la paix. ■

Jean-Paul Roche

# Massacres de Gaza... réactions internationales

**Condamner, demander une commission d'enquête indépendante, convoquer l'ambassadeur/drice dans le pays, rappeler son ambassadeur/drice en poste, telles sont les diverses réactions diplomatiques de désaccord, possibles à court terme. Mais, lors des massacres perpétrés par l'armée israélienne à Gaza en mai dernier, nous avons eu le triste spectacle de la palette des lâchetés, des complaisances voire des complicités, terme plus juste puisque les massacres de Gaza sont bel et bien un crime de guerre.**

Certains défendent toujours obstinément la « sécurité » d'Israël, pour qui « Les 55 morts de la bande de Gaza étaient tous des terroristes » (Simona Frankel, ambassadrice en Belgique). Le Canada et l'Australie, dans la foulée, mettent en cause le seul Hamas dans les massacres à Gaza.

Les Pays-Bas (le ministère des Affaires étrangères) se disent alarmés mais refusent de condamner la violence d'Israël (sic). Ils attendent l'enquête israélienne (re-sic) et refusent de demander une enquête indépendante.

L'Italie, sans gouvernement, ne réagit pas sauf par le biais des syndicats et de certaines ONG.

L'Autriche, la Hongrie, la République tchèque et la Roumanie se taisent, bien sûr : ils ont envoyé des représentants à la cérémonie israélienne en l'honneur de l'ouverture de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem. L'Autorité palestinienne a rappelé pour cette raison, ses quatre ambassadeurs dans ces pays.

L'Union européenne reste attachée au balancement hélas



Un médecin palestinien évacue un enfant blessé pendant une manifestation lors de la « marche du retour »

classique en renvoyant les parties dos à dos, comme si les massacres de Gaza étaient symétriques.

L'Espagne est « inquiète ». La Norvège aussi, et appelle les deux parties au calme.

L'Allemagne constate... et rappelle le droit d'Israël à se défendre (sic), mais affirme « le principe de proportionnalité », c'est-à-dire, peut-on penser, la dissymétrie des forces et des moyens. « Il faut améliorer les conditions de vie >>>16



**15>>>** à Gaza, et calmer les choses sur le terrain. Pour ce faire, un pas important serait que les autorités de Gaza renoncent à la violence (sic) et que l'Autorité palestinienne recouvre le contrôle de Gaza... » mais l'Allemagne s'associe à une demande d'enquête indépendante, immédiatement stoppée comme on pouvait s'y attendre par le veto de Washington. La Slovaquie et la Suisse condamnent.

Appellent à une enquête internationale la France, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, la Slovaquie...

La France, membre permanent du Conseil de sécurité, n'a pas caché être d'avis contraire à celui de Washington, qui justifiait toutes les exactions. La réponse israélienne a été « inadéquate et disproportionnée », a déclaré l'ambassadeur à l'ONU, François Delattre. « Nous appelons les autorités israéliennes au discernement », a-t-il ajouté.<sup>(1)</sup>

Dans un communiqué le 14 mai au soir, « le Président de la République a fait part de la vive préoccupation de la France sur la situation à Gaza, à Jérusalem et dans les villes palestiniennes. Il a déploré le grand nombre de victimes civiles palestiniennes à Gaza aujourd'hui et ces dernières semaines. Il a condamné les violences des forces armées israéliennes contre les manifestants. Il a appelé tous les responsables à la retenue et à la désescalade et a insisté sur la nécessité que les manifestations des prochains jours demeurent pacifiques.

Le Président français a rappelé, dans le contexte particulier du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance d'Israël et de la commémoration de l'exil pour de nombreuses familles palestiniennes, la désapprobation de la France à l'encontre de la décision américaine d'ouvrir une ambassade à Jérusalem.

(1) <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1101204/gaza-morts-israel-palestiniens-onu-nikki-haley-enquete-turquie-ambassadeurs>

**11>>>** (Benny Morris, Avi Shlaim, Ilan Pappé) qui ont bien documenté la planification et la réalisation de l'expulsion avant cette guerre israélo-arabe!

L'article du géographe Kamel Dorai *Les réfugiés, moteur du développement urbain* est intéressant et n'oublie pas (à côté des Arméniens, Syriens...) le cas des Palestiniens « contraints de fuir Israël en 1948 », ceux expulsés en 1967, ceux expulsés du Koweït en 1991, ou ceux « contraints de reprendre le chemin de l'exil pour fuir les combats » en Syrie. Certes les expulsés avant la création d'Israël en 1948 ne sont pas cités mais cet article est d'abord sociologique.

Ces chronologies peuvent être tronquées dans le but de dédouaner le mouvement sioniste et l'État israélien de

Le statut de Jérusalem ne pourra être déterminé qu'entre les parties, dans un cadre négocié sous l'égide de la communauté internationale. » Notons que c'est la première fois que la France, avec un ton assez ferme, ne renvoie pas symétriquement Palestiniens et Israéliens.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a, lui, accusé, lundi 14 mai, Israël de « terrorisme d'État » et de « génocide », mais avec d'autres arrière-pensées.<sup>(2)</sup>

Après la convocation de l'ambassadeur d'Israël (Irlande et Belgique), la réaction diplomatique la plus significative de toutes, mais qui n'émane pas d'un État européen ? L'Afrique du Sud décide, lundi 14 mai, de rappeler son ambassadeur en Israël. « En raison du caractère grave et aveugle de la dernière attaque israélienne, le gouvernement sud-africain a décidé de rappeler l'ambassadeur Sisa Ngombane avec effet immédiat » (ministère des Affaires étrangères).

Déclarations alambiquées, souvent sans sanctions pratiques, économiques ou diplomatiques. Israël se moque de tout cela, nous le savons bien. Pourtant Israël et la Palestine sont parmi les rares États issus d'un accord international (des Nations Unies) et donc « garantis ». Le non-respect des engagements de ces pays dont le nôtre, vaut violation de la signature et de la parole, et trahison. Qui le dit clairement ?

Honte à nos pays défenseurs autoproclamés des Droits humains et des traités internationaux, mais complices d'un gouvernement israélien d'extrême droite ! Réjouissons-nous des signes nombreux qui montrent que l'opinion n'est plus dupe.

Jacques Fröchen

(2) [https://www.rtf.be/info/monde/detail\\_ambassade-us-a-jerusalem-un-usage-disproportionnee-de-la-force-par-israel-a-gaza?id=9917399](https://www.rtf.be/info/monde/detail_ambassade-us-a-jerusalem-un-usage-disproportionnee-de-la-force-par-israel-a-gaza?id=9917399)

leurs responsabilités. « C'était la guerre, ils sont partis, tant pis pour eux ! » Mais c'est sans doute souvent par intégration du narratif israélien longtemps dominant, par habitude ou facilité. Y compris dans de bons livres ou dossiers. Exemple page 142 de *L'Histoire du Proche-Orient* (éd. Le Monde) : « 1948 Exode des Palestiniens pendant la guerre israélo-arabe ». Pas d'exode avant cette guerre ?

À nous d'interpeller les rédactions de ces dossiers comme nous l'avons fait pour les guides touristiques.

François Leroux

## Nakba-Gaza-BDS, forte mobilisation à Clermont-Ferrand

Plus de 1 000 personnes d'une grande diversité ont défilé, le 19 mai, entre les places de Jaude et de la Victoire, avec une chaîne humaine, de nombreux slogans et visuels, un lâcher de ballons aux couleurs de la Palestine, et la place de la Victoire rebaptisée « Place de la Nakba » en présence de trois élus du Puy-de-Dôme.

Cette manif était à l'appel de 36 organisations<sup>(1)</sup> préparée par des militants AFPS et BDSF (et UNEF + NPA) qui ont posé des affiches, et distribué 4 500 tracts en 9 diffusions dans des quartiers populaires.

Après un discours d'accueil rappelant les massacres à Gaza, l'absence de mesures du gouvernement français pour sanctionner véritablement Israël, et la nécessité du BDS, la place de Jaude n'était pas assez grande pour contenir toute la chaîne humaine organisée. Très vite de forts slogans<sup>(1)</sup> ont été scandés sans relâche, y compris dans la rue des Gras, pleine à craquer<sup>(2)</sup> et qui résonnait d'une clameur montant vers la cathédrale de Clermont, exprimant la colère des manifestants devant les massacres et le peu d'action du gouvernement français.



Manifestation rue des Gras

Sur la place de la Victoire, une militante AFPS a rappelé l'histoire de la Nakba depuis 1948, et jusqu'en 2018. Puis la plaque « de la Victoire » a été recouverte par une plaque « de la NAKBA » sous des slogans appuyés. Et les applaudissements de 3 élus : deux de Clermont, et le maire de Montcel avec son écharpe tricolore (qui fera prochainement Salah Hamouri citoyen d'honneur).

De nombreux enfants ont ensuite lâché 70 ballons de la Nakba, aux couleurs de la Palestine, avant la dispersion et la poursuite d'échanges sous le soleil qui baignait la place.

L'événement a été assez largement couvert, notamment, par FR3 Auvergne, France bleu, et *La Montagne*.

Y.C. et le CA de l'AFPS 63

(\*) voir tract et slogans sur <http://www.france-palestine.org/Nakba-Gaza-BDS-forte-mobilisation-a-Clermont-Ferrand>  
(\*\*) Plus de photos sur <https://www.facebook.com/Palestine63Solidarite/photos/pcb.1229263050543833/1229262340543904/?type=3&theater> et des vidéos au fil de notre page Facebook Palestine63Solidarité.

### Un peu partout en France

Le comble de l'horreur a été la répression de la marche du 14 mai, jour de l'inauguration obscène de l'ambassade américaine à Jérusalem. Les jours qui ont suivi ont vu s'organiser très vite de nombreuses manifestations, dont celle, impressionnante, de Clermont-Ferrand dont nous rendons compte ci-contre. Il y en a eu beaucoup d'autres comme le 16 mai avec 200 personnes à Nancy, 500 à Grenoble le 18, ou le lendemain, 250 à 300 personnes à Quimper.

L'accueil fait par Emmanuel Macron à Netanyahu a provoqué aussitôt une nouvelle série de manifestations appelées dans l'urgence : 400 personnes à Lyon, 200 à Lille, près de 140 à Nantes et de 120 à Bordeaux, 80 à Angers et autant à Pau sous une pluie battante. Il faudrait citer Brest, Vannes, Dijon, Annecy, Montpellier, Valence et bien d'autres, sans oublier une belle et importante manifestation à Marseille...

Si nous pouvons regretter que les manifestations parisiennes n'aient pas été vraiment à la hauteur de nos ambitions du fait de divisions regrettables, il est incontestable que ces deux gros mois de mobilisation ont exprimé une aspiration forte, et tout à fait vérifiée dans le sondage IFOP pour Avaaz : une nette majorité de Français considère qu'Israël devrait être sanctionné.

JPR

<http://www.france-palestine.org/Sondage-de-l-IFOP-pour-Avaaz-Une-vaste-majorite-de-Francais-disent-au-President>

Sixième expédition de la Flottille de la Liberté

# La Flottille de la Liberté empêchée d'accoster à Paris

Deux des bateaux de la flottille, la *Falestine* et la *Mairead*, de petits voiliers de 9 m, ont entrepris de rejoindre la Méditerranée par la voie fluviale. Aux Pays-Bas et en Belgique, leurs seuls problèmes ont été techniques (et les pannes d'écluses les ont retardés de quelques jours), mais ils n'ont eu aucun problème politique. Pour l'escale de Paris, les problèmes politiques se sont enchaînés. C'est d'abord leur réservation initialement prévue au port de plaisance de l'Arsenal, près de la Bastille, qui a été annulée, et nous en connaissons la raison : des injonctions directes de l'ambassade d'Israël en France. Et la Ville de Paris, que nous avons interpellée à ce stade, n'a pas voulu intervenir pour permettre cette escale...

Le dimanche 17 juin, les deux bateaux s'apprêtaient à remonter la Seine à Paris, pour rejoindre pour un temps court un rassemblement appelé (et régulièrement déclaré) en bord de Seine tout près de l'Institut du Monde Arabe. Deux élus de Paris étaient montés à bord ainsi que Claude Léostic présidente de la campagne française. Mais le matin même ils étaient retardés plus de deux heures à l'écluse de Suresnes. Injonction leur était faite d'enlever leurs banderoles, ce qu'ils ont refusé, et interdiction leur a été signifiée d'accoster à Paris. Qui a validé ces ordres, sous quelle influence ?

Tout le long de leur trajet, ils étaient harcelés par les

bateaux de la police fluviale... et salués par les passants et les touristes qui les remarquaient d'autant plus... Lorsqu'ils sont arrivés à la hauteur de l'Institut du Monde arabe, le président de celui-ci, Jack Lang, les attendait sur le quai, accompagné de Leila Chahid, de Salman Al-Herfi ambassadeur de Palestine en France et de Esther Benbassa, sénatrice de Paris. Les 300 autres personnes présentes étaient interdites d'accès au quai par une police nombreuse et suréquipée.

Cette présence de personnalités pouvait-elle être l'occasion d'un arrêt, au moins symbolique ? Non, bien au contraire, et ce que nous avons vu dépasse l'entendement : les zodiacs de la police fluviale ont abordé les deux bateaux de la Flottille, les ont poussés de toutes les forces de leurs moteurs, les ont éloignés de force le plus loin possible de la berge. Des images honteuses et surréalistes dont on reparlera longtemps : ce sont les bateaux de la police fluviale française qui auront, les premiers, attaqué deux bateaux de la Flottille de la Liberté 2018 pour Gaza... Notre colère, notre indignation, étaient énormes et se sont exprimées de toutes nos forces, de toutes nos voix, et dans toutes les interventions.

À Paris, nous sommes obligés de constater que, devant les ingérences éhontées de l'ambassade d'Israël, les autorités françaises se sont objectivement rangées du côté des agresseurs. Après le tapis rouge déroulé le 5 juin par le président de la République sous les pieds de Benjamin Netanyahu, criminel de guerre, ce sont des

attitudes que la grande majorité de l'opinion française, révoltée par l'ampleur des crimes commis par l'armée israélienne contre la population de Gaza, ne peut plus supporter.

À l'heure où nous clôturons ce numéro, nous ne savons pas encore comment vont se dérouler les deux prochaines étapes à Lyon et à Marseille-Martigues. Mais nous savons ce que nous réclamons au président de la République et à toutes les autorités françaises : de protéger les deux bateaux de la flottille et leurs équipages, et de leur garantir

leur liberté de se déplacer, de s'arrêter, de s'exprimer et de nous rencontrer. Et aussi d'exprimer, en paroles et en actes, un vrai soutien à cette belle entreprise humaine et solidaire, qui nous fait l'honneur de traverser notre pays. Face à la propagande israélienne, il est temps de remettre les choses à l'endroit.

Bertrand Heilbronn

## La Rochelle accueille *Al Awda* au cœur de la ville

Jeudi 7 juin vers 23 h, le pont basculant du bassin des chalutiers se lève pour accueillir un ancien bateau de pêche norvégien. Venu de Bergen en Norvège, après des escales à Kiel, Copenhague, Amsterdam... il brandit fièrement les couleurs de la Palestine. Sur les flancs du bateau, des banderoles (en anglais) dénoncent le blocus de Gaza. À bord, un équipage international militant de 13 personnes : Herman le jeune capitaine, son second, retraité de la Marine, des Norvégiens (dont le mécanicien et le cuisinier), Barbara une infirmière octogénaire américaine, un étudiant palestinien, Ron un syndicaliste canadien amérindien, deux jeunes Malaisiens et Zohar jeune femme israélienne frêle mais énergique, réfugiée en Espagne, c'est elle, qui sur le bateau est à la tête de la « *Freedom Flotilla Coalition* ».

La dénonciation du blocus illégal et inhumain imposé depuis plus de 10 ans, le lourd bilan depuis la fin mars 2018 du fait des tirs de l'armée israélienne sur la foule des Gazaouis s'approchant de la « frontière », tout cela renforce la détermination de l'équipage et des foules qui, à chaque escale, accueillent ce bateau destiné aux pêcheurs de Gaza.

### Une armada ? Non, mais une flottille pacifique de quatre navires.

Quatre voiliers font route vers la Méditerranée : le plus grand parti de Brighton fait voile directement vers l'Espagne, deux autres plus réduits traversent la Belgique et la France par canaux et rivières avec halte à Paris, Lyon et Marseille. À La Rochelle (seule escale atlantique française) *Al Awda* passe deux journées avant de rejoindre Gijon, Lisbonne Cadix puis la Tunisie et l'Italie. L'objectif commun : rallier Gaza fin juillet, affronter le blocus de Gaza, armé du droit international « *qui protège tout navire dans les eaux internationales* » précise le canadien David Heap qui coordonne l'ensemble de l'opération.

À quai, les marins accueillis par les militants rochelais de l'AFPS 17 et le Collectif rochelais pour la Palestine ont participé d'abord à une conférence de presse, puis le vendredi

soir à une réunion publique animée par Claude Léostic (coordinatrice de la flottille au niveau national), Bertrand Heilbronn (président de l'AFPS), et Sarah Katz de l'UJFP, suivie par plus de 80 personnes. Le samedi matin et après midi, les nombreux touristes présents à la Rochelle, intrigués par ce navire pavaisé entre catamarans luxueux et copie d'un galion espagnol, ont pu interroger les militants, recueillir des tracts et monter à bord.

Le temps fort de cette escale fut le samedi 9 juin après midi, orchestré par « une bande de jazz » disposée sur le pont arrière du bateau. Près de 160 personnes massées sur le quai, drapeaux palestiniens au vent, sous un soleil ardent, sont venus écouter, applaudir, soutenir.

Gilles Favre de l'AFPS 17, Pierre Stambul de l'UJFP, David Heap et Bertrand Heilbronn. Sur le pont, un seul élu venu d'une commune voisine avec son écharpe tricolore, mais pas de présence officielle de la cité de la voile, de la pêche !!!

C'est au-delà de minuit, que, *Al Awda*, sous les clameurs des militants : « Free Palestine » s'est éloigné, plein d'émotion et d'espoir pour voguer vers le Proche-Orient sur des flots incertains.

Marc Nedelec



Les bateaux de la flottille, interpellés sur la Seine par la police

# Une expérience à connaître

**Le GL de Saint-Brieuc mène depuis des années un travail régulier avec les élus locaux et les parlementaires. Les relations entre la municipalité et le GL se sont structurées au moment de l'agression israélienne « Plomb durci » de 2008-2009.**

**A** ce moment-là, Bruno Joncour, alors maire de Saint-Brieuc (Modem), a plusieurs fois rejoint les manifestations de soutien à la Palestine. Tout récemment lors de la dernière agression israélienne à Gaza, il était avec nous sur la place publique.

Lors de la campagne « un bateau pour Gaza » de 2011, la municipalité avait versé une aide financière de 500 €.

Plusieurs rencontres avec lui ou son adjointe à la solidarité internationale, ont eu lieu, notamment au moment de la mise en place de la coopération décentralisée qu'il a initiée et défendue avec Kufur Tillith et Battir, deux villages de Palestine qu'il a visités.

De ce fait, en 2013, deux membres du GL se sont rendus sur place pour rencontrer les élus et les associations de ces villages et la municipalité de Saint-Brieuc a facilité les contacts sur place en informant les élus de notre passage.

En 2013, à l'occasion de la venue des femmes de Nabi Saleh, le maire les a reçues, le drapeau palestinien a flotté sur la mairie et la conférence s'est déroulée dans la salle du conseil municipal.

Cette même année, la municipalité de Saint-Brieuc a invité les élus du village de Kuffur-Tilith, nous a conviés à les rencontrer et a accompagné une rencontre publique.

Lors des Semaines de Solidarité Internationale, la municipalité nous a toujours proposé d'exposer nos photos de Palestine dans le hall de la mairie.

## Les maires de Saint-Brieuc et Lamballe sont allés plusieurs fois en Palestine

À Saint-Brieuc le changement de maire, après l'élection de Bruno Joncour comme député, ne semble pas avoir eu de conséquences sur le soutien à la Palestine, et Marie-Claire Diouron, nouvelle maire, a assisté à notre conférence avec Jean-Paul Chagnollaud autour de son livre *La défaite du vainqueur*. Notre conférencier a été reçu à la mairie pendant une demi-heure, avant la réunion publique pour évoquer la situation en Palestine.

Voilà pourquoi l'invitation faite aux élus pour cette conférence a permis de regrouper à la tribune Bruno Joncour député Modem, Marie-Claire Diouron la maire de centre droit, l'adjoint aux relations internationales et au premier rang des auditeurs Christine Prunaud, sénatrice communiste. À Lamballe, la municipalité de gauche PS-PC a toujours soutenu la Palestine, en participant avec Saint-Brieuc à la coopération avec Kuffur-Tilith.

En 2012 Christine Prunaud, avant de devenir sénatrice, était déjà impliquée en tant qu'élue à la mairie de Lamballe, et s'était rendue en Palestine, notamment pour l'encadrement d'un groupe de la Maison des Jeunes de Lamballe. Elle nous a plusieurs fois conviés, avec les autres GL des Cotes d'Armor, pour envisager des actions dans le cadre de son mandat.

Même si elles ne sont pas très fréquentes, nos relations avec les élus sont régulières et positives. Dans l'ensemble nos actions sont bien perçues et plutôt soutenues par la population. ■

Marie-Noëlle Blavet



Jean-Paul Chagnollaud, à la mairie de Saint-Brieuc

# La création de l'État d'Israël

La création de l'État d'Israël en 1948 est le fruit d'un processus historique qui commence dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Pour l'essentiel il est le produit de deux événements déterminants : les pogroms en Russie (à partir de 1881) et l'affaire Dreyfus (1895). Ces deux faits historiques marquent la fin de l'illusion de l'assimilation et amené une partie des Juifs européens à rechercher une solution nationale. Cette aspiration prend la forme d'un mouvement idéologique et politique, le sionisme. Ce mouvement se donne pour objet le regroupement des Juifs dans un État purement juif où l'antisémitisme serait par définition absent. Cependant ce courant fut longtemps minoritaire et c'est l'impact du judéocide nazi dans le monde juif et dans l'opinion publique mondiale qui permet la réalisation du projet sioniste en Palestine à savoir la constitution d'un « État juif », c'est-à-dire d'un État où les Juifs cesseraient d'être minoritaires.

## Les étapes du développement du mouvement sioniste à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1948 :

- > 1881-1882 : pogroms en Russie
  - > 1895 : début de l'affaire Dreyfus
  - > 1896 : parution du livre de Théodore Herzl, « *L'État des juifs* ». « *Que l'on nous donne la pleine souveraineté sur une parcelle suffisante de la surface du globe, de manière à satisfaire les besoins légitimes de notre peuple. Nous nous occuperons du reste.* »
  - > Août 1897 : 1<sup>er</sup> congrès sioniste à Bâle qui officialise le choix de la Palestine comme lieu d'installation de l'État. Un an plus tard, en août 1898, le deuxième congrès discute de l'introduction de l'idée sioniste au sein des communautés juives de la Diaspora et de la création d'un « Fonds pour l'implantation juive » en Palestine, outil financier de l'organisation sioniste mondiale.
  - > 2 novembre 1917 : Déclaration Balfour, soutien de la Grande-Bretagne à la création d'un « foyer national juif en Palestine »
  - > 1920 : mise en place du mandat britannique sur la Palestine qui entre en vigueur en 1922.
- La période de la Palestine mandataire (1923-1947) est caractérisée par un processus spécifique de colonisation sous la forme d'une dépossession foncière et territoriale de la Palestine au profit du Yishouv (communauté juive de Palestine).
- > 1929 : création de l'Agence juive pour être l'exécutif de l'Organisation sioniste mondiale en Palestine mandataire britannique.
- À partir de 1930, elle devient le gouvernement de fait de la population juive en Palestine et sera la matrice du gouvernement du futur État israélien.

Dans les années 30, l'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne provoque une forte accentuation de l'immigration juive, en particulier allemande, d'autant plus que les États-Unis ferment leurs frontières.

L'extrême inquiétude devant cette immigration massive, accompagnée de l'achat de terres, entraîne un processus de radicalisation progressif de la société palestinienne qui se manifeste sous la forme d'une guérilla rurale et d'une grève générale. La répression menée par l'armée britannique sera soutenue par une structure militaire issue du Yishouv, la Haganah, une armée juive quasi officielle, qui bénéficiera de l'assistance militaire britannique, et qui va constituer le pilier du futur État.

> 1939 : la révolte arabe conduit les Anglais à rédiger un « Livre blanc ». Ce document considère que la Palestine restera une et non partagée, et limite de manière drastique l'immigration juive en Palestine et le transfert de terres arabes aux Juifs. L'Agence juive est violemment opposée au Livre blanc et les organisations sionistes mènent des actions contre les Britanniques. Cependant, face au péril nazi elles décident de faire front commun. Mais dès novembre 1942, l'Agence juive et l'Organisation sioniste mondiale adoptent le programme de l'hôtel de Biltmore (New York) qui exige l'immigration illimitée sous le seul contrôle de l'Agence juive, l'unification d'une armée juive autonome, et « l'établissement de la Palestine comme Commonwealth juif ».

C'est à partir de ces positions que va s'organiser une insurrection sioniste contre les Britanniques avec de multiples actions terroristes rendant le pays ingouvernable.

Les Britanniques se montrent incapables d'apporter des réponses à cette situation. Ils décident de remettre la question de la Palestine et leur mandat à l'ONU en février 1947.

## Vers la fin du mandat britannique : le Plan de partage

La question de la Palestine est portée devant l'assemblée générale de l'ONU en avril 1947.

Une commission spéciale pour la Palestine, l'*United Nations Special Committee On Palestine* (UNSCOP) est constituée à la suite de la remise du mandat par les Britanniques. Elle est composée de 11 pays, sans aucune grande puissance par souci de neutralité. Elle est chargée d'apporter des solutions au conflit, en particulier d'envisager un plan de partage de la Palestine.

Ce Plan de partage prévoit la fin du mandat, le retrait progressif des forces armées britanniques et la délimitation des frontières entre deux États et Jérusalem.

Selon le Plan :

- La création des États arabe et juif devait intervenir le 1<sup>er</sup> octobre 1948 au plus tard.
- La Palestine est divisée en huit parties : trois devaient devenir l'État Juif et trois l'État Arabe. La septième, la ville de Jaffa, devait devenir une enclave arabe à l'intérieur du territoire juif.

La huitième, Jérusalem, serait placée sous régime international et administrée par le conseil de tutelle des Nations Unies.

Le Plan indiquait aussi en détail les mesures à prendre pour l'indépendance dans les domaines comme la citoyenneté, le droit de transit, l'union économique et la déclaration que devait formuler le gouvernement provisoire de chacun des États proposés concernant l'accès aux Lieux saints et les droits de communautés religieuses et des minorités.

### Le 29 novembre le plan de partage est adopté par l'assemblée générale par le vote de la résolution 181.

Malgré des réserves sur la question de l'immigration juive et les limites territoriales imposées à l'État juif, ce dernier l'accepta. Par contre le Plan ne fut pas accepté par les États arabes et les Arabes palestiniens et ceux-ci déclarèrent qu'ils s'opposeraient à tout plan prévoyant la dissection, la ségrégation ou le partage de leur pays, ou accordant un statut et des droits spéciaux et préférentiels à une minorité. La violation de la Charte des Nations Unies qui reconnaît à chaque peuple le droit de décider de son destin est rappelée pour justifier cette position.

L'adoption de la résolution 181 provoque la colère dans le monde arabe contraignant le Conseil de sécurité à créer une commission de trêve et à décider de nommer un médiateur chargé de promouvoir un règlement pacifique, en coopération avec la Commission de trêve. Le 20 mai, le comte Folke Bernadotte, président de la Croix-Rouge suédoise, est choisi comme médiateur des Nations Unies.

### 14 mai 1948, fin du mandat britannique, déclaration d'indépendance de l'État d'Israël

Dès le 30 novembre 1947 commence une flambée de violences entre communautés juive et arabe. La Nakba est commencée qui entraîne les premières expulsions de Palestiniens et elle continuera lors de la première guerre israélo-arabe qui commencera 6 mois plus tard. La Haganah passe à l'offensive, elle laisse l'Irgoun réaliser le massacre de Deir Yassin (avril 1948).

Le 14 mai, le jour même où la Grande-Bretagne se retire de la Palestine, David Ben Gourion, devant les dirigeants du Yishouv proclame solennellement la naissance de l'État juif dans les termes suivants :

« [...] En 1897, inspiré par la vision de l'État juif qu'avait eue Théodore Herzl, le premier congrès sioniste proclama le droit du peuple juif à la renaissance nationale dans son propre pays.

*Ce droit fut reconnu par la Déclaration Balfour du 2 novembre 1917 et réaffirmé par le mandat de la Société des Nations qui accordait une reconnaissance internationale formelle des liens du peuple juif avec la terre d'Israël, ainsi que de son droit d'y reconstituer un foyer national. »*

*« La Shoah qui anéantit des millions de juifs en Europe, démontra à nouveau l'urgence de remédier à l'absence d'une patrie juive par le rétablissement de l'État juif dans le pays d'Israël, qui ouvrirait ses portes à tous les juifs et conférerait au peuple juif l'égalité des droits au sein de la famille des nations. »*

Dès le 15 mai 1948, le lendemain, l'Égypte, la Syrie, l'Irak, la Jordanie et le Liban déclarent la guerre à Israël. L'Égypte prend la région de Gaza et le Néguev, la Jordanie prend tous les quartiers de la vieille ville de Jérusalem le 28 mai.

Un cessez-le-feu est signé le 11 juin 1948 à la suite de l'arrivée du médiateur envoyé par les Nations Unies, le comte Folke Bernadotte qui sera assassiné par le groupe Stern le 17 septembre 1948. Cependant les combats reprennent marqués par les victoires de l'armée israélienne contre l'Égypte dans le Néguev mais la Légion arabe jordanienne conserve la Cisjordanie. Les combats cessent le 7 janvier 1949. Le territoire israélien passe de 56 % de la Palestine mandataire à 78 %.

Bilan humain de la guerre de 1948-1949 : 5 800 morts et 12 000 blessés du côté israélien environ, 4 000 morts du côté arabe, 13 000 du côté palestinien. Ce lourd bilan humain se traduit également par l'exode forcé d'environ 750 000 Palestiniens, qui se réfugient dans les États arabes voisins, au Liban, en Syrie et en Transjordanie où sont installés des camps, ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie annexée par la Transjordanie qui prend alors le nom de Jordanie.

Dès la création de l'État d'Israël, celui-ci œuvre pour être internationalement reconnu et entrer à l'ONU. Il lui faut une petite année pour franchir les obstacles et être admis à l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil de Sécurité ; pour ce faire, il s'était engagé à respecter la Charte de l'ONU et ses résolutions concernant la Palestine, en particulier le retour des réfugiés. L'admission d'Israël à l'ONU a eu lieu le 11 mai 1949. Il ne respecte pas ses propres engagements, et les réfugiés palestiniens en exil, non seulement ne sont pas « rentrés », mais ne peuvent même pas séjourner sur le territoire palestinien défini par l'ONU.

Aujourd'hui l'État d'Israël est reconnu par la volonté de la jeune Organisation des Nations Unies de créer deux États vivant en paix côte à côte. Soixante-dix ans plus tard, il occupe toujours de fait et continue de coloniser le territoire du deuxième État prévu pour l'empêcher d'exister réellement, ceci en violation complète de la Charte des Nations Unies et de ses résolutions concernant la Palestine. Il utilise à cette fin tous les moyens, en particulier le veto des États-Unis. ■

## #Justice4Palestine, concert au Cabaret Sauvage...

**Dans le cadre de la campagne 2018 « justice pour la Palestine » nous voulions un grand rassemblement culturel pour marquer le 70<sup>e</sup> anniversaire de commémoration de la Nakba. Nous voulions affirmer que malgré tout, les Palestiniens aiment la vie et faire la fête. Ainsi l'AFPS, avec ses partenaires \*, a organisé un grand concert de solidarité avec le peuple palestinien. Et les drames qui endeuillent et blessent à Gaza lors de chaque nouvelle « marche du grand retour » depuis le 30 mars, ne devaient pas entraver ce qui fut aussi un bel hommage aux personnes assassinées.**

Une réussite grâce à l'ensemble des artistes que nous avons sollicités qui ont répondu présents. Acceptant de venir à titre militant, en soutien de la Palestine. Tous et toutes ont été largement appréciés. On peut citer les interventions du Mouss & Hakim Sound system et de HK, pour leur enthousiasme et leur générosité, avec une mention spéciale pour la chanson « Al Quds Jérusalem » qui enflamma la salle, ainsi que les superbes performances de Thomas Pitiot, de Délinquante, du Trio Charq Gharb, d'Al Kamandjâti, d'Abeer et sa troupe Dabka Palestine et de Mohammed Najem.

Réussite aussi parce que le public était au rendez-vous. Nombreux, attentifs, chaleureux et solidaire ! Nous étions environ 800. Un public de tous âges, d'adhérents et sympathisants, mais aussi des habitués du lieu pour qui cela a pu être l'occasion de découvrir la question palestinienne. Un ensemble très composite, avec de nombreux jeunes que nous avons quelquefois du mal à retrouver en aussi grand nombre dans nos manifestations.

Réussite suite à l'engagement décisif depuis plusieurs mois d'une toute petite équipe, et la présence appréciée de bénévoles sur place. Réussite liée au Cabaret Sauvage. Un superbe et vaste lieu, qui se prête élégamment à la musique, aux échanges, à la déambulation, avec ses alcôves, sa grande piste circulaire, un vaste hall et des accès en extérieur. Que tous et toutes soient remerciés. Sans eux, pas de concert ! Sans oublier la réalisation du couscous et des gâteaux à profusion pour les artistes...

Les festivités ont été l'occasion de rappeler le contexte politique et la Nakba, et particulièrement l'actualité insupportable à Jérusalem, comme la situation dramatique à Gaza.

Les quelques mots d'introduction de Bertrand Heilbronn, président de l'AFPS – avec un temps de silence et de recueillement à la mémoire des 60 morts et plus de 2 400 blessés de la bande de Gaza la veille – suivie d'une brève allocution de l'ambassadeur de Palestine, puis un peu plus tard dans la soirée par celle de Mounir Anastas, ambassadeur de Palestine à l'UNESCO, ont été l'occasion d'une expression

brève, mais essentielle sur ces sujets d'une importance capitale, et auprès d'un public nouveau. Elsa Lefort et Bertrand Heilbronn ont clôturé la soirée en exprimant nos attentes envers le gouvernement français et en appelant à se joindre à la manifestation du lendemain.

Pour compléter l'information, dans le hall était mis à disposition des spectateurs le 4 pages sur le processus de

la Nakba, ainsi que l'exposition réalisée par l'AFPS qui l'illustre, et le 4 pages sur la question des réfugiés.

Le public est reparti après ce partage d'émotions, chargé d'énergie, sûr de sa force d'indignation et convaincu de ne rien lâcher comme nous y avait invités le leader du groupe HK en fin de concert avec force et détermination.

Il n'est pas trop tard et vous pouvez encore soutenir cette action qui représente un investissement pour l'AFPS, vos dons affectés à cet événement sur Hello Asso seront les bienvenus! ■

Mireille Sève

\* Partenaires de l'évènement : MRAP, UNEF, Politis, l'Humanité, Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens, Sortir du Colonialisme, CVPRPO, Plateforme Palestine, Liberté pour Salah Hamouri, 2018 – Le Temps de la Palestine, Cabaret Sauvage, Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF), Radio Orient



Mouss & Hakim Sound system

## Foot : beau contre-pied face à l'arrogance et la provocation israélienne

Les dirigeants israéliens avec à la manœuvre Miri Regev, ministre de la Culture et des sports, ont voulu instrumentaliser le foot pour redorer le blason israélien. Regev aux déclarations racistes sur les Palestiniens et les migrants (pour la culture c'est top!) et provocatrice, comme avec Al Aqsa et le Dôme du Rocher imprimés sur sa robe « Jérusalem » au festival de Cannes 2017. En l'honneur des 70 ans d'Israël, son ministère aligne d'abord 3 millions de dollars pour que l'équipe d'Argentine vienne jouer un match « amical » à Haïfa, en préparation de sa coupe du Monde en Russie.

Grisee par le déménagement de l'ambassade américaine à Jérusalem elle ajoute 760 000 dollars, pour les faire venir jouer à Jérusalem. Regev se réjouissait par avance du « milliard de followers » du footballeur qui allaient voir Messi « embrasser le Kotel », le mur des Lamentations. Plus une armada de médias avec foison de reportages, photos... Mieux que le Pape à Jérusalem ce divin Messi! Plus une poignée de main Messi-Netanyahu. Le rêve pour normaliser l'annexion de Jérusalem-Est et faire oublier les massacres de Gaza. « Bien sûr que je veux voir jouer un des meilleurs joueurs au monde à Jérusalem. Y a-t-il une meilleure propagande que ça? » assume Regev. Mille fois mieux que le départ du Giro à Jérusalem!

### La contre-attaque

Elle s'est organisée autour de Mohammad Khalil, footballeur qui a eu les jambes explosées par un sniper israélien lors d'une manifestation pacifique à Gaza. Avec une large pétition adressée à Messi et à l'Argentine pour ne pas blanchir la politique israélienne en jouant ce match. Appel relayé par des syndicats argentins et les Mères de la place de mai. À Barcelone, où s'entraînait l'Argentine, des militants ont interpellé des joueurs en direct.

La volonté d'organiser le match à Jérusalem, dans un stade construit sur le village palestinien de al-Maliha (secteur Jérusalem Ouest) détruit en 1948 a été la provocation de trop. La protestation s'est renforcée et a touché les Argentins.

Le match, prévu le 9 juin, est annulé le 5. C'est une victoire pour les Palestiniens, le mouvement BDS et de solidarité. Et pour Jibril Rajoub, président de la Fédération palestinienne de football, qui avait exigé l'annulation du match devenu « un instrument politique ». Notons qu'en 2017 Rajoub n'a pas obtenu de la FIFA l'exclusion de la Fédération israélienne de football des compétitions internationales, alors que six de ses clubs sont situés dans des colonies. Malgré

les pressions de Netanyahu sur Mauricio Macri le président argentin, et les accusations de « terrorisme footballistique » contre les Palestiniens, Claudio Tapia, président de la Fédération argentine, annonça ce retrait comme une « contribution à la paix dans le monde ». Colère d'Israël pas habitué à ce genre de traitement : la Fédération israélienne de football a annoncé le dépôt d'une plainte auprès de la Fifa contre la fédération palestinienne et la société organisatrice, a tout simplement demandé... l'exclusion de l'Argentine du Mondial auprès de l'UEFA!

### Les analystes politiques donnent la mesure de cette annulation

Pour Tamir Sorek, américain spécialiste des liens entre sport et politique en Israël « c'est une décision symbolique qui a le potentiel pour déclencher un jour un boycott sportif » et « celui du concours Eurovision, qui doit se tenir en Israël en 2019. Les mêmes dynamiques qui ont précédé le match amical qui n'aura pas lieu se dessinent : des pétitions ont été lancées dont certains pays, comme l'Islande. »

Pour Pascal Boniface, directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques et auteur de *L'Empire foot* (Armand Colin) : « Cela signifie qu'aller en Israël et à Jérusalem ne va pas de soi, et que ce ne sont pas des destinations anodines. D'autres vont forcément se poser la question à l'avenir. Cet épisode constitue en cela un précédent. Israël a très peur qu'un parallèle soit dressé avec l'Afrique du Sud, dont le boycott dans les années 1970, pendant la ségrégation, avait commencé par un boycott sportif. »



Selon lui « L'impact politique et médiatique de cette affaire est donc énorme, et fera date. »

François Leroux

## Cannes 2018 : la Palestine fait son cinéma

En 2002, *Intervention divine* d'Elia Suleiman avait obtenu le prix du jury au festival de Cannes, *Dégradé* des frères Abu Nasser avait été sélectionné durant l'édition 2015 de la Semaine de la Critique, et l'année dernière, le film palestinien *Ghost Hunting* a remporté le prix du meilleur documentaire au Festival international du film de Berlin... Le cinéma palestinien existe et le Festival de Cannes a choisi, cette année, de le faire rayonner encore un peu plus.

Pour la première fois, il y avait donc un Pavillon palestinien au Festival de Cannes. Cette entrée a été particulièrement remarquée dans le contexte de la répression à Gaza.

### Un pavillon pour la Palestine

L'initiative a été lancée par l'Institut du film palestinien et organisé en partenariat avec le Consulat français de Jérusalem. Pour l'occasion, 10 projets de films, 5 fictions et 5 documentaires, ont été choisis au sein du Marché du Film et présentés à un public de producteurs et de distributeurs internationaux. Car le Festival de Cannes, en dehors des prix distribués, est avant tout un marché du cinéma.

Inauguré en 2000, au sein du Festival de Cannes, le Village International (où se trouve la cinquantaine de Pavillons) est un espace privilégié où le cinéma de tous les horizons s'exprime. L'objectif? Permettre aux pays de promouvoir leur cinématographie, leur signature artistique, leur identité culturelle et leurs institutions. Pour un pays, disposer d'un pavillon permet donc de promouvoir le cinéma en facilitant des rencontres avec des spécialistes du cinéma et en organisant une série d'événements.

« *Changer l'opinion en Occident (sur les Palestiniens) est notre combat, beaucoup plus que de faire des films pour le divertissement ou le box-office. Chaque film est réalisé pour changer les opinions dans les pays occidentaux et combattre les préjugés contre les Palestiniens* » – Mohanad Yaqoubi, un des cofondateurs du *Palestine Film Institute*.

L'Institut du film Palestinien (PFI) se veut une structure qui prend en charge la production de films et de la Palestine, en fournissant développement et conseil, accessibilité croissante au financement, et connexion des talents cinématographiques et des experts. Le PFI s'affirme enraciné dans la tradition du cinéma politique, de la pratique du cinéma indépendant et de l'engagement à filmer comme outil de changement.

En cette année 2018, anniversaire des 70 ans de la création d'Israël, la « Nakba », la catastrophe pour les Palestiniens, coïncidait aussi avec la sanglante répression de la Grande marche du retour à Gaza. Le 14 mai, un moment de silence a eu lieu en mémoire des dizaines de manifestants assassinés par des snipers israéliens. Un hommage a été rendu à la mémoire de Yaser Murtaja, cinéaste palestinien pionnier et fondateur d'Ain Media à Gaza, assassiné par l'armée israélienne alors qu'il couvrait l'événement le 6 avril dernier.

En tant que témoignage de la solidarité de cinéastes présents à Cannes, « 2018 le Temps de la Palestine » a attribué un prix à Nehad Khader pour son film *Unbowed* (catégorie Documentaire) ainsi qu'à Laila Abbas pour le film *Barzakh* (catégorie Fiction). Ces deux prix permettront la réalisation des versions françaises des films lorsqu'ils auront été achevés et faciliteront leur circulation en France.

### Manal Issa dénonce le massacre à Gaza

Remarquée également lors de la montée des marches mardi 15 mai, l'actrice franco libanaise Manal Issa a brandi une pancarte sur laquelle on pouvait lire en anglais : « Arrêtez l'attaque à Gaza !! ».

### Samouni Road de Stephano Savona (Italie)

Ce film dresse le portrait d'une famille de Gaza qui s'apprête à célébrer un mariage. C'est la première fête depuis la dernière guerre. Amad, Foual, leurs frères et leurs cousins ont perdu leurs parents, leurs maisons et leurs oliviers. Le quartier où ils habitent est en reconstruction. Ils replantent des arbres et labourent les champs, mais une tâche plus difficile encore incombe à ces survivants : reconstruire leur propre mémoire. Ce documentaire a obtenu un prix de la quinzaine des réalisateurs.

Michel Basileo

<https://www.youtube.com/watch?v=Qsh26oDq48E>  
<https://www.palestinefilmstitute.org/new-page-1/>

# Cinéma : les Palestiniennes relèvent le défi

## DEUXIÈME PARTIE : LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

Les cinéastes pionnières des années soixante-dix / quatre-vingt continuent de réaliser des documentaires, revisitant l'Histoire à travers de « petites » histoires personnelles vécues au quotidien : ainsi *Stitching Palestine/ La Palestine de fil en aiguille* de Carol Mansour (2017) où des Palestiniennes de tous âges et de milieux divers parlent de leur rapport au pays à travers la broderie traditionnelle. Maryse Gargour, elle, choisit de confronter l'histoire de la Palestine aux souvenirs d'étrangers qui y vivaient avant la création de l'État d'Israël et dont certains ont connu sa famille. (*À la rencontre d'un pays perdu* 2015)

La seule qui soit passée au long-métrage de fiction est Maï Masri : *3000 nuits*, (2016), bien que joué et mis en scène dans un décor, est presque un documentaire, proche d'un docu-fiction. Le quotidien des prisonnières palestiniennes dans une prison israélienne, leurs sentiments, leurs combats au jour le jour ne laisse jamais totalement croire qu'il s'agisse de fiction pure.

## Années 2000, la nouvelle vague des femmes cinéastes

La fin des années quatre-vingt-dix et le début des années 2000 voient arriver sur les lieux de tournages de nombreuses femmes, à tous les postes : scénaristes, productrices, réalisatrices, monteuses, formatrices etc. Même si elles passent par les cases formats courts et documentaires, plus faciles à réaliser, moins chers car ne nécessitant qu'une équipe technique réduite, elles plongent très vite vers le long-métrage de fiction qui, sans doute, permet des œuvres plus personnelles et plus esthétiques.

La plupart de ces jeunes réalisatrices nées dans les années soixante-dix ont connu l'exil : elles y sont nées ou ont grandi ou encore étudié, en tout cas vécu longtemps – elles ont souvent une nationalité européenne, américaine ou autre qui leur permet de trouver du soutien, des relais, de l'argent – des obstacles à surmonter avant de se lancer dans la réalisation et de bénéficier de coproductions ce qui entraîne une plus large diffusion de leurs films.

Le fait de vivre hors du pays leur a permis de faire des études de cinéma, d'avoir accès à du matériel et des

équipements professionnels, de se frotter à d'autres modèles culturels. Les thèmes évoqués dans leurs films font écho à leur propre situation : l'exil, l'identité hybride, multiculturelle, le pays imaginé, le retour, la place des femmes entre deux sociétés, l'amour et la sexualité... Elles racontent souvent la rencontre parfois brutale de ces mondes différents et l'hétérogénéité du monde palestinien au point que l'on pourrait parler, pour cette nation fragmentée, de « mondes palestiniens » multiples.

Parmi ces cinéastes, trois d'entre elles sont particulièrement intéressantes à la fois par le choix de leurs sujets et leur approche très personnelle des thèmes abordés.

► Cherien Dabis, née en 1976, américano-jordano-palestinienne, est réalisatrice, productrice, actrice. Son premier film *Amerrika* (2009), en partie autobiographique, parle de la difficile intégration aux États-Unis. *May in the summer* (2013) raconte l'histoire d'une jeune jordanaïenne chrétienne qui vit à New York et vient passer l'été en famille à Amman pour épouser un musulman, rencontre des cultures et problèmes qui en découlent.

► Annemarie Jacir, née en 1974 à Bethléem, a grandi à l'étranger. Chef-monteuse, cadreuse, réalisatrice et productrice, elle a vécu à Ramallah et vit maintenant en Israël. Elle est sans doute la plus connue de cette génération. Elle explore des histoires de couple – jeunes gens amoureux dans *Le Sel de la mer*, mère et fils dans *When I saw you*, père et fils dans *Wajib*, avec pour toile de fond le pays, réel et rêvé, et le dilemme : faut-il quitter le pays ? Faut-il rester ?

► Najwa Najjar, née en 1973 aux États-Unis, vit en Cisjordanie ; sa première fiction *Grenades et Myrrhe* (2008), met en scène une jeune chrétienne qui rêve de devenir danseuse de dabké alors que son mari est en prison. *Les Yeux d'un voleur*, (2014) un thriller étonnant, a créé une polémique en Palestine non par le sujet mais par le fait que les deux acteurs principaux ne sont pas Palestiniens (Égyptien pour le héros et Souad Massi, chanteuse algérienne, pour l'héroïne).

## Les femmes aux commandes

Depuis dix ans, on assiste une explosion du nombre de cinéastes femmes, dont un grand nombre est né et toujours resté au pays. Grands écrans, télévisions, internet, festivals, les femmes sont partout de mieux en mieux formées,

inventives, dépassant souvent la ligne rouge et revisitant l'Histoire et les histoires d'un point de vue féminin y compris les thèmes classiques l'exil, la terre, la résistance, etc.

Plusieurs faits expliquent cette situation : d'abord la création, en Palestine, dans les années 2000, de structures cinématographiques dédiées aux femmes et animées par des femmes comme Shashat (créée par Alia Asaroughly) qui souhaite donner aux femmes la possibilité de s'exprimer elles-mêmes avec leurs propres mots, ou comme *Majd Production Company* créée par Buthina Khoury, cinéaste, pour soutenir la création de documentaires autour de sujets portant sur les problèmes politiques et sociaux des femmes. De nombreuses sections journalisme, communication de très bonne qualité ont ouvert dans les universités ainsi que des centres professionnels formant à l'audio visuel : Dar El Kalima, à Bethléem (2006), un département cinéma et médias à Bir Zeit, de nombreux ateliers ponctuels... Jusqu'à Gaza où, malgré guerres, siège et autres problèmes entre Autorité Palestinienne et Hamas, le cinéma est revenu en force et où de nombreux jeunes cinéastes suivent le message du cinéaste Khalil Al Mozayen : « *rester et faire des films à Gaza* ».

Autre raison à cet essor du féminin : la généralisation du numérique, de nouveaux matériels, plus faciles à manipuler, moins chers. Et la multiplication des endroits où montrer les films : festivals de films sur les Droits de l'Homme, de films de femmes, associations palestiniennes culturelles jusque dans les villages et les camps... Pour en arriver là, ces jeunes cinéastes ont dû surmonter et doivent encore surmonter de nombreux obstacles autres que ceux de la technique (réservée aux hommes jusqu'à il y a peu de temps) ou de l'argent, comme rejeter des interdits majeurs, s'opposer au conservatisme social et aux lois de la famille et de la société : ainsi travailler avec une équipe majoritairement masculine, parfois la diriger, se déplacer sur divers lieux éloignés, sur de longues journées, aborder des sujets sensibles et pire, se retrouver dans l'obscurité d'une salle de montage proche d'hommes étrangers à la famille.

Toutes ces jeunes femmes, à qui les anciennes ont ouvert le chemin, prennent de plus en plus de confiance en elles, se jettent dans la démolition des stéréotypes culturels, abordent la question de l'inceste, les crimes d'honneur, les relations de pouvoir dans la famille, les choix amoureux

allant jusqu'au choix assumé de l'homosexualité et aux problèmes de genre. Même le droit d'avoir des loisirs, de réaliser ses rêves est ici un thème nouveau. Et d'autres qui, comme l'absence des hommes, réelle ou morale, la mise en cause du pouvoir patriarcal et la dénonciation des silences et tabous de la société qui briment presque autant hommes que femmes, font souvent polémique.

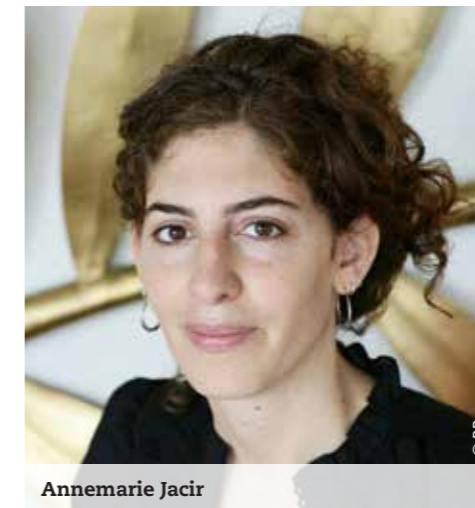
Chacune y participe à sa manière, plus ou moins franchement, plus ou moins directement.

Et quand Najwa Najjar y va sur la pointe des pieds dans *Grenades et Myrrhe* avec un détour à peine esquissé par ce qui aurait pu être une grande histoire d'amour de l'héroïne avec son professeur de danse, Maysaloun Hamoud, Palestinienne d'Israël (sans doute moins contrainte par son environnement) dynamite les codes et met les pieds dans le plat et même dans plusieurs plats – liberté sexuelle, homosexualité, viol, religion, racisme etc – avec *Je danserai si je veux* (2017) au point d'être interdit de passage ou ignoré dans nombre de villes arabes.

Nombreuses sont celles qui œuvrent, à petites touches ou au grand galop à changer, et les histoires racontées, et la façon de les raconter. De Nahed Awad avec *Gaza calling* (deux familles séparées entre Gaza et Cisjordanie qui ne sont reliées depuis des années que par le téléphone) à Ghada Terawi avec *Graines de grenades dorées* (entre conte et réalité, sur la violence faite aux femmes et sur l'inceste) en passant par Sawsan Qaoud qui filme la dure vie des paysannes, doublement exploitées, jusqu'à Omaïma Hamouri avec *Le frère et la sœur* qui explore le domaine des normes relatives aux relations intimes entre frère et sœur. Et tant d'autres, connues ou moins connues, accomplies ou débutantes...

Pour conclure ce tour d'horizon très incomplet du cinéma palestinien au féminin, on peut dire que les cinéastes palestiniennes sont à la pointe d'un nouveau cinéma palestinien. Il n'est pas anodin que ce soit une femme, Lina Bokhary, responsable du Département Cinéma au ministère de la Culture de l'Autorité Palestinienne, qui ait beaucoup œuvré à ce que, cette année, le cinéma palestinien ait eu un pavillon au festival de Cannes. ■

Colette Berthès



Annemarie Jacir

# Salah Hamouri : ils ont osé!

Sa détention administrative est à nouveau prolongée de trois mois. Ce type de prolongation hors de tout procès s'apparente à de la torture. Que fait la France?

## Échos du Conseil National

Le Conseil National de l'AFPS s'est réuni les 16 et 17 juin, au siège de l'association à Paris. L'ordre du jour était une fois encore fort copieux, et a suscité de nombreux échanges toujours nourris.

La séance a débuté par un point sur la situation en Palestine et en Israël. Depuis le dernier CN qui s'est tenu mi-mars, l'actualité en Palestine a été marquée par les grandes marches du retour à Gaza et leur répression sanglante par l'armée israélienne qui a fait à ce jour plus de 130 morts et 13 000 blessés. Dans la même période, l'ambassade des États-Unis à Jérusalem était inaugurée (14 mai) et Netanyahu était accueilli avec les honneurs à Paris par Macron (5 juin) pour l'ouverture de la saison croisée France-Israël, tandis qu'en Cisjordanie des manifestations de soutien à Gaza étaient violemment réprimées par l'Autorité Palestinienne. Avec la perspective du plan de paix américain, dont le refus a fait l'objet de la déclaration finale du Conseil national palestinien qui s'est tenu fin avril, et les projets de lois liberticides israéliennes en cours, la situation est plus que jamais inquiétante.

Dans ce contexte, nos mobilisations depuis fin mars se sont surtout concentrées sur un soutien aux marches du retour, avec un grand nombre d'actions réalisées par les GL, sans pour autant arriver à une large mobilisation populaire telle que celle connue en 2014. Le concert de solidarité organisé le 15 mai à Paris, dans le cadre de la « Campagne 2018 : Justice pour la Palestine » a été un moment particulièrement important au regard de l'actualité, et une belle réussite. Les mobilisations se poursuivent notamment contre la saison croisée France-Israël, et pour amplifier la campagne tramway de Jérusalem.

L'activité des GT a été discutée : GT BDS avec le projet d'une semaine d'action fin septembre ciblée sur les vins et les produits Ahava, GT prisonniers avec un rassemblement prévu au Trocadéro à Paris le 12 juillet en lien avec le réseau Barghouthi, GT réfugiés avec la réalisation d'une plaquette en cours de publication. Le GT Mission a rappelé qu'une mission nationale en Palestine-Israël est organisée début octobre prochain (à l'attention prioritairement

des membres des GL qui envisagent eux-mêmes d'organiser des missions pour leur GL). Le projet d'une « mission de découverte et bénévolat de jeunes », visant à répondre à de nombreuses demandes de jeunes souhaitant participer à des chantiers en Palestine, a également été exposé. La mission devrait se dérouler la 2<sup>e</sup> quinzaine d'août, sous réserve de pouvoir tenir le calendrier très contraint et de disposer d'une équipe référente AFPS pour accompagner le groupe.

Le programme de l'Université d'été de l'AFPS, qui se tiendra du 7 au 10 juillet à Lyon, a été présenté et commenté (98 inscrits pour 100 places, ce qui témoigne d'un intérêt certain pour cette initiative). De même pour celui de l'Université d'été solidaire, citoyenne et rebelle qui se déroulera du 22 au 26 août à Grenoble, et où des ateliers co-organisés avec l'AFPS, seront consacrés à la Palestine.

Enfin, un point d'information a été fait sur notre participation à la Fête de l'Humanité, rendez-vous annuel de la rentrée, qui aura lieu cette année du 14 au 16 septembre. Le stand de l'AFPS sera placé sous le signe de notre campagne 2018 : Justice pour la Palestine. Trois thèmes principaux ont été retenus pour les rencontres/débats : la Nakba et les réfugiés, Gaza, Jérusalem. Les modalités d'intervention sur chacun de ces thèmes sont en cours de définition. L'appel est lancé pour mobiliser le plus grand nombre sur cet événement de grande audience.

La Flottille de la Liberté n'était pas à l'ordre du jour de notre CN, mais soucieux de sa progression, le sujet a ponctué à plusieurs reprises notre séance. Dimanche, après le CN, plusieurs membres ont rejoint le point de rassemblement sur les quais de Seine, au pied de l'Institut du Monde Arabe, pour accueillir les bateaux qui devaient y faire une courte escale... Les bateaux, escortés par la police fluviale, ont été interdits d'accostage. La rage au cœur, nous les avons salués de loin, et conspué les autorités françaises pour leur inféodation à l'État d'Israël.

*Véronique Hollebecque*

# Palestine Solidarité

juillet 2018

Trimestriel édité par l'Association  
France Palestine Solidarité  
(AFPS)

**Directeur de publication :**  
Bertrand Heilbronn

**Comité de rédaction :** Michel Basiléo,  
Jacques Fontaine, Jacques Fröchen,  
Françoise Leblon, François Leroux,  
Jean-Marc Lévy, Marie Pochon,  
Jean-Paul Roche, Mireille Sève

**Président de l'AFPS :**  
Bertrand Heilbronn

**Maquette et mise en page :**  
Jean-Marc Lévy

**CPPAP :** N° 0918 G 83106

**Imprimerie :** Chevillon imprimeur  
26, boulevard Kennedy  
89100 Sens

**Association France Palestine Solidarité**  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris (M° Rue des Boulets)  
Tél. : 01 43 72 15 79  
Fax : 09 56 03 15 79  
CCP : La Source 34 521 83 N

# Palestine Solidarité

[afps@france-palestine.org](mailto:afps@france-palestine.org)  
[www.france-palestine.org](http://www.france-palestine.org)

Trimestriel indiquant la position de l'AFPS sur la question palestinienne et apportant des informations sur la vie de l'association, les activités de ses groupes locaux et celles de ses partenaires du mouvement de solidarité avec la Palestine. Quatre numéros par an.

**Abonnement :**  
5 € pour les adhérents à l'AFPS  
8 € pour les non adhérents  
Abonnez-vous !